



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 004 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 26 novembre 2007

—
Président

M. James Bezan

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 26 novembre 2007

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): La séance est ouverte, maintenant qu'il y a quorum.

Nous allons examiner aujourd'hui les difficultés du secteur du bétail, principalement le secteur de la viande rouge. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux représentants de la Canadian Cattlemen's Association, Brad Wildeman et John Masswohl; du Conseil canadien du porc, Stephen Moffett et Curtiss Littlejohn; de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Jean-Guy Vincent et Nathalie Hansen; de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault et Vincent Cloutier; du Conseil des viandes du Canada, Jim Laws; et des Aliments Maple Leaf inc., Rory McAlpine.

Je crois avoir nommé tout le monde. Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous.

Nous allons prolonger de cinq minutes la séance du comité, puisque nous avons commencé un peu tard. Je rappelle à tous de formuler une déclaration liminaire qui ne fait pas plus de 10 minutes.

Cela dit, nous allons maintenant vous écouter, monsieur Wildeman.

M. Brad Wildeman (président, Canadian Cattlemen's Association): Merci.

Merci de tenir l'audience actuelle et de nous avoir invités à comparaître devant vous cet après-midi.

Je m'appelle Brad Wildeman. Je suis président de Pound-Maker Agventures, à Lanigan, en Saskatchewan, résidence des champions de la Coupe Grey. Pardonnez-moi. Je digresse.

Nous élevons du bétail et nous exploitons depuis 1991 une usine de production d'éthanol.

Je siège au conseil d'administration de la Canadian Cattlemen's Association depuis 1999; j'en suis le vice-président depuis 2006.

Il y a véritablement une crise qui secoue l'industrie du bétail en ce moment. C'est à la fois une crise des revenus et une crise du coût des intrants. Les deux pressions s'exercent en même temps.

De nombreux facteurs sont à l'origine de la situation, de sorte qu'il faut une combinaison de mesures pour créer une solution au problème. J'ajouterais que je perçois une crise de confiance au sein de l'industrie. Comme les épreuves nous sont imposées en si grand nombre, certains se demandent si la situation s'améliorera même un jour, ce qui les pousse à prendre de piètres décisions, par désespoir.

Je suis convaincu que les choses peuvent s'améliorer, qu'elles vont s'améliorer, mais ce sera seulement si l'industrie et le gouvernement collaborent en vue de s'attaquer aux problèmes sous-jacents. À cette fin, nous vous avons remis deux documents produits par la Canadian Cattlemen's Association. Le premier de ces documents, qui a pour titre *Recommandations de la CCA pour adresser les défis actuels de*

l'industrie canadienne de bovins à viande, expose les problèmes en jeu et cerne plusieurs options qui pourraient être retenues pour régler les problèmes qu'affronte l'industrie. Avant de commencer à exposer nos recommandations, je veux insister sur le fait que notre industrie compte sur sa capacité d'exporter. En situant cette idée au premier rang de nos préoccupations, nous formulons des recommandations en vue de survivre à la crise actuelle, mais sans nous exposer inutilement au risque que poserait pour l'avenir l'imposition d'un droit compensateur.

Cela dit, voici nos recommandations.

Premièrement, une politique monétaire qui renvoie le dollar canadien à un taux de change plus connu aurait pour effet d'améliorer immédiatement le niveau de revenu des producteurs.

Deuxièmement, s'attaquer aux coûts d'une réglementation non compétitive pour le segment des produits à valeur ajoutée de l'industrie aurait pour effet d'améliorer le niveau de revenu des producteurs, notamment en s'assurant de prendre en considération le coût de la politique de renforcement de l'interdiction frappant les aliments du bétail, en compensant au besoin, pour garantir qu'il y a égalité des chances avec l'industrie américaine pour ce qui est de suspendre les frais d'utilisation et les coûts d'inspection des viandes.

Troisièmement, lorsque le prix des céréales augmente, le prix du bétail diminue. C'est un simple fait. Les éleveurs sont prêts à vivre avec cet état de fait dans la mesure où les fluctuations résultent de forces du marché normales. Cependant, les politiques de biocarburant et autres interventions gouvernementales ont déformé artificiellement les marchés des céréales et fait baisser depuis deux ans le prix du bétail.

Nous formulons plusieurs recommandations dans le document *Défis* que vous avez devant les yeux. Je n'en ferai pas la lecture, mais disons qu'elles visent à améliorer le rendement et l'accessibilité des aliments du bétail.

Quatrièmement, établir une direction vouée aux échanges rassemblant des ressources de l'ACIA, d'AAC et de Commerce international Canada en vue de canaliser un maximum de ressources sur les accords d'accès au marché pour les bovins, le boeuf et les produits de boeuf canadiens permettrait aux entreprises de transformation d'exporter plus de parties de l'animal, ce qui servirait à améliorer le niveau de revenu des producteurs.

Cinquièmement, le manque de main-d'oeuvre est un problème grave qui prend de l'ampleur dans tout l'ouest du Canada.

Sixièmement, il faut modifier le PCSRA à plusieurs égards pour s'assurer d'appliquer des mesures uniformes à l'échelle nationale et de pouvoir mieux répondre à l'évolution rapide des événements, dont ceux que je viens de décrire.

Maintenant, je vais m'attacher au deuxième document que vous avez devant les yeux, celui qui s'intitule *Recommandation de la CCA en matière de gestion des risques d'entreprise*.

D'abord, nous devons nous attaquer au problème de la chute des marges de référence chez les producteurs. Si rien n'est fait à ce sujet, le nouveau programme Agri-stabilité sera inutile du point de vue des producteurs canadiens. Nous sommes prêts à collaborer avec les responsables pour arriver au résultat souhaité.

Ensuite, nous devrions éliminer le critère de la viabilité, selon lequel les producteurs doivent avoir enregistré une marge positive au cours de deux des trois années qui servent au calcul de la marge de référence. Étant donné la conjoncture économique dans le secteur depuis quelques années, bon nombre des producteurs qui auraient des entreprises viables dans un marché qui fonctionne normalement sont maintenant exclus du programme.

Permettez aux producteurs qui avaient peut-être décidé de ne pas participer au PCSRA d'y avoir droit à ce moment-ci dans la mesure où ils acquittent leurs cotisations et une amende symbolique.

Permettez aux producteurs de tout le Canada de choisir l'option la plus intéressante entre la moyenne olympique et la moyenne des trois dernières années pour le calcul de la marge de référence. À l'heure actuelle, l'Alberta offre déjà cette possibilité à ses producteurs.

Permettez que l'engraissement à façon figure comme indicateur de production dans le calculateur d'un changement structurel dont on se sert pour prévoir les paiements et/ou les marges de référence dans le cadre du PCSRA.

La prochaine modification touche le calcul des ventes nettes permises (VNP) dans le cadre du programme Agri-investissement. Il faudrait inclure 90 p. 100 des revenus et des dépenses de l'engraissement à façon tels qu'ils figurent dans la déclaration des revenus du producteur, plutôt que 50 p. 100, comme le veut la proposition actuelle.

Ensuite, il faudrait permettre aux producteurs de calculer leurs ventes annuelles nettes permises au moyen de la comptabilité d'exercice ou de la comptabilité de caisse, peu importe la méthode qu'ils emploient pour produire leur déclaration de revenus.

Enfin, nous vous demandons d'éliminer la limite de contribution annuelle de 22 500 \$ ou la limite de contribution maximale de 375 000 \$.

Ce sont là plusieurs mesures qu'il faut adopter si nous tenons vraiment à aider les éleveurs de bétail à être compétitifs et à gérer leur risque d'entreprise à long terme.

Revenons à la question du court terme. Les éleveurs de bétail ont besoin de pouvoir obtenir une avance sur leurs futurs revenus, pour éviter de céder à la panique et de vendre à vil prix. Le gouvernement a déjà affirmé que, en principe, les avances représentent un outil nécessaire pour les éleveurs de bétail, mais, comme je l'ai dit, les mécanismes actuels empêchent le bon fonctionnement de cet outil d'intervention à court terme. Par conséquent, nous proposons qu'une avance spéciale soit offerte aux éleveurs de bétail. Nous recommandons le versement maximal de 100 \$ par vache et de 150 \$ par bovin de boucherie d'après les inventaires de fin d'année en 2006.

Je tiens à le dire clairement: nous ne demandons pas la charité. Cette avance permettrait simplement aux producteurs d'accéder en temps utile à des sommes d'argent qu'ils vont recevoir de toute façon, que ce soit par l'entremise du PCSRA ou grâce à la vente de leurs animaux. La possibilité d'obtenir de l'argent sans avoir à liquider le bétail à vil prix sera très utile pour atténuer la crise de confiance qui

sévit actuellement. Pendant ce temps, nous allons continuer à nous attaquer aux problèmes sous-jacents.

Voilà qui conclut mes observations préliminaires. Je serai heureux de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser.

Merci.

• (1540)

Le président: Merci, monsieur Wildeman.

Messieurs Moffet et Littlejohn.

M. Curtiss Littlejohn (directeur, Conseil canadien du porc): Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à venir parler de l'industrie.

Les producteurs de porcs du Canada traversent une crise financière sans précédent en ce qui a trait aux causes et aux perspectives pessimistes qui s'en dégagent. En bref, les prix dégringolent, le coût des intrants a monté en flèche, et les pertes de liquidité s'accroissent à un rythme si effarant que ce sont des collectivités entières, y compris les producteurs et les fournisseurs qui s'y trouvent, qui sont menacées de faillites financières. Ce qui est le plus troublant dans tout cela, c'est qu'aucune correction positive du marché ne semble prévisible dans un avenir assez rapproché.

Les pertes par porc dépassent maintenant 50 \$ la tête. Les capitaux fondent. Le découragement s'installe de plus en plus en milieu rural puisque les producteurs n'arrivent plus à respecter leurs obligations financières ou même à payer la nourriture des animaux. Sans une certaine forme d'aide financière provisoire, l'industrie risque de s'effondrer, ce qui aurait des conséquences terribles au plan financier et social. Par ailleurs, la capacité de l'industrie à se rétablir serait sûrement compromise.

Pourtant, les perspectives à long terme du secteur porcin dans le monde demeurent positives. La demande mondiale de porcs augmente et devrait continuer d'augmenter au cours de la prochaine décennie, surtout en raison de la hausse des revenus dans les pays en voie de développement, laquelle s'accompagne d'une demande accrue de protéines de qualité supérieure. Pour ne prendre qu'un cas, la Chine souhaite accroître l'absorption quotidienne de 30 grammes de protéine par personne. Pour répondre à une telle demande, il faudrait que le nombre de truies qui se trouvent en Amérique du Nord soit multiplié par trois.

Il faut d'abord comprendre que l'industrie porcine est très centrée sur l'exportation. Il s'agit justement d'une des principales industries exportatrices du Canada. Environ deux porcs sur trois nés au pays sont exportés, soit sous forme de viande fraîche, de viande transformée ou d'animaux vivants qui sont engraisés ou transformés aux États-Unis, ce qui ajoute des emplois à cette économie-là.

En ce qui a trait aux coûts, rappelons que l'alimentation animale représente près de 60 p. 100 des frais variables qu'il faut engager pour mettre des porcs sur le marché. Le coût des moulées a grimpé considérablement en raison surtout de la demande accrue de maïs, attribuable à l'industrie des biocarburants en plein essor dans le Midwest américain. Un double défi se présente aux producteurs canadiens par rapport à leurs homologues américains: le coût des céréales fourragères est beaucoup plus élevé — le problème est encore plus criant dans l'Ouest canadien, où, par exemple, le coût de l'orge a augmenté de 80 p. 100 en un an; et aucun sous-produit de l'industrie de l'éthanol en pleine expansion n'est offert pour compenser le coût élevé de la moulée.

Les pertes importantes subies par les exploitations porcines canadiennes engendrent une crise majeure de liquidités. Bon nombre de producteurs sont au point de ne plus pouvoir payer les services de base: l'alimentation animale, l'électricité et les services publics. Une installation porcine n'est pas une usine de transformation ou un magasin de détail. On ne peut pas se contenter sur une ferme d'arrêter les moteurs ou de liquider les stocks. Les porcs sont des entités vivantes et périssables. Il faut injecter des liquidités le plus rapidement possible. Cette injection d'argent est nécessaire pour donner aux producteurs le temps de prendre des décisions plus réfléchies.

Soyons clairs: ce ne sont pas tous les producteurs de porcs qui réussiront la transition à long terme et parviendront à redevenir concurrentiels. Toutefois, compte tenu des antécédents de l'industrie porcine canadienne à titre de chef de file dans le domaine des exportations, nous croyons fermement qu'une grande partie de l'industrie sera en mesure d'accomplir cette transition. Le programme que nous proposons prévoit un échéancier raisonnable qui permettrait aux producteurs de mieux passer au travers de cette transition très difficile.

Ces choix se résument comme suit: évaluer et restructurer les entreprises individuelles sur le plan des finances et de l'exploitation afin de rétablir le niveau de compétitivité; ou envisager de modifier la nature de l'entreprise. Entre temps, toutes les pistes qui permettraient d'améliorer la compétitivité du secteur doivent être envisagées, pour assurer le suivi à moyen et à long termes de l'industrie. Les représentants de l'industrie et du gouvernement doivent unir leurs efforts pour trouver des solutions tout en concevant des mécanismes pour venir en aide aux producteurs durant la période de transition.

• (1545)

M. Stephen Moffett (directeur, Conseil canadien du porc): Monsieur le président, je ne lirai pas le document en entier. Je vais simplement reprendre le fil à l'avant-dernière page et parler des mesures que nous aimerions voir.

Curtiss l'a certainement dit — et je crois que nous n'avons pas à en convaincre quiconque — nous vivons une crise, probablement la pire que nous ayons jamais vue. C'est certainement la pire que j'ai connue dans ma vie à moi. Je n'ai vu une situation comme celle-là qu'une fois dans ma vie, et c'était une crise profonde.

Au Conseil canadien du porc, nous en sommes venus à la conclusion que la gamme existante de programmes ne suffira pas pour maîtriser ce genre de crise, même si certain d'entre eux sont certainement très utiles. De ce fait, nous avons demandé à Agriculture Canada de mettre sur pied un programme qui donnerait aux producteurs des liquidités et la confiance nécessaires pour tenir bon jusqu'à ce que la situation s'améliore, comme Curtiss l'a souligné, en ce qui concerne les perspectives de consommation mondiale de porc.

Nous aimerions qu'Agriculture Canada mette sur pied un programme de prêt pour prêter de l'argent aux producteurs. Ce serait un prêt de type commercial qui couvrirait l'écart entre ce que les producteurs reçoivent vraiment du marché et ce qu'ils auraient reçu en moyenne, disons, sur cinq ans. Ce serait un prêt non garanti à rembourser sur une période allant de trois à cinq ans. Nous nous attendons à ce que cette baisse persiste encore pendant 6 à 18 mois — de préférence pendant moins de 18 mois, mais ce sera certainement au moins six mois. Les producteurs pourraient se prévaloir du programme, puis rembourser l'argent, à

partir du rendement obtenu sur le marché, au moment où celui-ci se situera au-dessus du prix indicatif.

En outre, nous souhaitons que le gouvernement fédéral verse des avances sur le PCSRA pour 2008. Essentiellement, ce serait non pas un prêt, mais plutôt une avance. Il n'y aurait pas de paiements d'intérêt à verser; ce serait l'argent du producteur lui-même.

Nous avons souvent fait des observations très semblables à celles de la Canadian Cattlemen's Association à propos du PCSRA. Indéniablement, le programme est très avantageux à certains égards, mais la plus grande difficulté de notre point de vue, nous qui sommes agriculteurs, c'est d'attendre que notre argent soit versé. Le programme est conçu de cette façon. De par sa nature, le programme ne justifie pas l'imposition de droits compensateurs. Par contre, il y a ceci de difficile que vous devez attendre que l'argent vous soit versé et, parfois, il est difficile de savoir à quoi s'élèvera la somme en question; nous avons donc demandé au ministre d'accélérer le paiement des sommes et de faciliter le programme d'avances ciblées le plus rapidement possible. Nous savons que les gens s'activent sur ce point, et nous en sommes reconnaissants.

À l'exemple de la Cattlemen's Association, encore une fois, nous sommes d'avis que les limites imposées au programme présentent une difficulté extrême pour notre industrie. Nous croyons que les limites ont pour effet de cibler probablement notre industrie davantage que toute autre. Peut-être que l'industrie de l'horticulture et à celle du bétail en ressentent aussi les contrecoups.

À titre d'exemple, en Saskatchewan, les trois quarts de la production relèvent de quatre producteurs, dont on peut imaginer qu'ils seraient au-dessus de la limite. De notre point de vue, ils forment un élément très important de notre industrie, mais le gouvernement fédéral ne fait rien pour conserver cette production. Cela a une incidence sur notre industrie entière. Ainsi nous perdons cette production et l'infrastructure qui la sous-tend.

Il nous faut vraiment étudier la question de la limite globale appliquée dans le cadre du PCSRA, plus encore la limite de 22 000 \$ associée au programme Agri-investissement, qui est encore plus restrictive. C'est probablement le tiers d'une installation qui serait exclu d'Agri-investissement de ce fait. C'est probablement inacceptable à nos yeux.

Par conséquent, du fait en partie de cette limite, nous demandons au gouvernement de donner un choix aux producteurs. Il se peut que le programme Agri-investissement porte fruit après un certain temps, mais étant donné qu'il arrive au beau milieu d'une crise et qu'il n'y a pas encore de réserve constituée, il ne sera pas utile à bon nombre de producteurs. La première année, il y a le coup de départ, ce qui pourrait fonctionner si ce n'était de la limite; la deuxième année, sans le bienfait de la somme versée au départ, s'il n'y a toujours rien à faire du côté du PCSRA, ça ne nous serait pas du tout utile.

Encore une fois, à l'exemple de la Cattlemen's Association, nous aimerions que les producteurs aient le choix. Nous avons demandé cela dès le départ. Les producteurs aimeraient pouvoir choisir la meilleure des deux solutions entre la moyenne sur trois ans et la moyenne olympique. À notre avis, cela rendrait le PCSRA un peu plus fiable. Le programme est critiqué parce qu'il est utile à certains, mais non pas à tous, et notre proposition permettrait d'atténuer les critiques et certainement d'aider certains producteurs.

•(1550)

Encore une fois, à l'exemple de la Cattlemen's Association, nous voyons que notre industrie a traversé une période extrêmement traumatisante, du fait du circovirus, surtout en Ontario et au Québec, et le phénomène, de fait, gagne certains secteurs des Prairies. C'est une question qui est réglée maintenant. Nous avons un vaccin contre la maladie. On a réglé le problème dans une certaine mesure, mais les producteurs qui subissent des pertes marquées, encore une fois, à un moment où le rendement du marché est bas, qui n'ont pas de marges... nous demandons donc aux autorités de s'attaquer à cette situation aussi.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Vincent, s'il vous plaît.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent (président, Fédération des producteurs de porcs du Québec): Bonjour. Je vous remercie de l'occasion que vous nous donnez de broser le portrait de la situation porcine au Québec. Je viens vous expliquer en quelques mots quelle est la situation actuelle de nombreuses fermes du Québec.

Tout comme leurs pairs canadiens, les producteurs de porcs du Québec vivent une crise sans précédent. Les mois passent et la situation ne s'améliore pas. La force du dollar canadien par rapport à la devise américaine, jumelée à la surproduction de porcs aux États-Unis et aux sous-capacités d'abattage au Québec, rendent la vie des producteurs impossible.

Au cours de la dernière année, trois abattoirs ont cessé leurs opérations ou ont fermé leurs portes. Les producteurs doivent garder les porcs à la ferme plus longtemps, avec les conséquences auxquelles nous pouvons penser: nourriture supplémentaire, dévalorisation du prix du porc, sans compter le prix des intrants qui est monté en flèche. Près de 40 p. 100 des producteurs sont en rupture de paiement. Plusieurs doivent emprunter pour vivre. Il s'agit de survie d'entreprises familiales qui font vivre une ou deux familles sur chaque ferme. Plusieurs d'entre elles sont menacées de déclarer faillite. La situation est devenue intenable. Nous sommes à court de ressources et nous sommes à bout de souffle.

Dans ce contexte très difficile, les producteurs ont trouvé le courage de rassembler leurs énergies pour trouver des solutions. Ils ont formé un comité de réflexion où toutes les solutions possibles ont été envisagées. La crise de l'industrie porcine québécoise touche les producteurs, bien sûr, mais elle touche également tous les acteurs de la filière porcine québécoise. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a jugé nécessaire de nommer un mandataire pour travailler à la relance de notre industrie. M. Guy Coulombe a été choisi pour réaliser ce travail de fond. Il s'agit ici de revoir dans son ensemble l'industrie porcine québécoise. La semaine dernière, le comité de réflexion a d'ailleurs déjà soumis plusieurs idées à M. Coulombe. Le travail de M. Coulombe se poursuit, ainsi que le travail du comité de réflexion.

En marge des actions à moyen et long terme de la fédération, nous venons ici faire appel à l'intervention du gouvernement fédéral dans ce dossier d'une urgence critique. Bien entendu, la Fédération des producteurs de porcs du Québec appuie la proposition de programmes d'aide présentée par le Conseil canadien du porc, le CCP. Au Québec, nous croyons que le gouvernement fédéral pourrait même aller un peu plus loin dans son appui et son action. Nous comptons sur vous pour trouver une certaine latitude dans vos

programmes, pour venir en aide rapidement aux producteurs québécois.

La Fédération des producteurs de porcs du Québec souhaite d'abord que le programme précédemment proposé par le CCP soit disponible sur une période de cinq ans. Je parle des prêts. Ensuite, la Fédération des producteurs de porcs du Québec compte sur le gouvernement fédéral pour assurer que ces prêts seront accordés sans intérêt et sous garantie du gouvernement. Enfin, les producteurs de porcs du Québec espèrent le déploiement de ce programme d'urgence dès décembre 2007. Il s'agit là d'un cri d'alarme. Nous n'avons pas le loisir d'attendre plusieurs jours, plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les producteurs sont sur la corde raide, et sans action gouvernementale, c'est le début de la fin.

La fédération juge également qu'il serait d'un intérêt commun aux producteurs de porcs canadiens d'assurer l'équité en matière d'exigences réglementaires. Actuellement, la réglementation en matière de production porcine diffère pour les producteurs canadiens et pour les producteurs qui exportent au Canada. On n'impose pas les mêmes règles aux producteurs qui exportent ici leur viande de porc. C'est une autre des préoccupations des producteurs de porcs québécois.

Toute l'industrie porcine québécoise est actuellement en péril. Il faut agir maintenant. Gardons cette industrie en vie, car elle emploie plus de 29 000 personnes, et ses retombées économiques s'évaluent à plus de 3 milliards de dollars. L'industrie porcine a toujours été l'un des fleurons de l'économie québécoise. Ne laissons pas la situation se détériorer davantage.

•(1555)

Je tiens à vous remercier en mon nom personnel, en tant que producteur de porcs du Québec, et au nom des 4 000 autres producteurs que je représente. Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Dessureault, c'est votre tour.

M. Michel Dessureault (président, Fédération des producteurs de bovins du Québec): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie également le comité de nous offrir l'occasion d'échanger avec lui.

Depuis mai 2003, les producteurs de bovins canadiens traversent une grave crise, celle de l'encéphalopathie spongiforme bovine, l'ESB. Cette crise aura surtout mis en lumière deux faiblesses structurelles de la filière bovine: sa dépendance face aux abattoirs et sa dépendance face au marché américain. Cette crise aura également mis en évidence un sérieux déséquilibre dans le rapport de force entre les différents maillons de la filière. Dans ce contexte, encouragés par le gouvernement canadien, les producteurs de bovins du Québec se sont montrés proactifs et ont acquis collectivement les deux plus importants abattoirs de bovins du Québec: l'abattoir Levinoff-Colbex, pour les bovins de réforme et les Abattoirs Zénon Billette, pour les bouvillons d'abattage, améliorant ainsi leur position concurrentielle. Malheureusement, la conjoncture économique défavorable aura eu raison des Abattoirs Zénon Billette, qui ont dû fermer leurs portes en août 2007.

Bien que le lundi 19 novembre, les États-Unis aient rouvert leurs frontières aux animaux de plus de 30 mois et à leur viande, ainsi qu'aux bovins de reproduction, la conjoncture, c'est-à-dire la réglementation non harmonisée pour les matériels à risque spécifiés, les MRS, les inspections accrues à la frontière américaine, le dollar canadien élevé et le coût important des grains et de l'énergie, laisse présager un avenir sombre pour l'industrie bovine canadienne et, par conséquent, pour les producteurs de bovins du Canada et du Québec.

La levée complète de l'embargo américain sur la base des principes prescrits par l'Office international des épizooties, l'OIE, était attendue et nécessaire. Toutefois, après plus de quatre années d'absence chez nos voisins du Sud, la reconquête du marché de la viande ne pourra se réaliser que graduellement, alors que le bétail traverse plus facilement la frontière, pénalisant encore davantage les producteurs de bovins et nos abattoirs. Le gouvernement du Canada doit agir rapidement pour empêcher l'érosion progressive du secteur de l'abattage, la diminution considérable de l'engraissement des bovins et le déclin du cheptel vache-veau. À cet effet, nous suggérons quelques actions.

Parlons d'abord du taux de change. L'appréciation trop rapide du dollar canadien par rapport à la devise américaine menace la survie de l'industrie manufacturière canadienne. Elle met aussi en péril la production et la transformation des viandes de boeuf et de veau au Canada. La Fédération des producteurs de bovins du Québec préconise une baisse rapide du taux directeur de la Banque du Canada, d'autant plus que les pressions inflationnistes dans l'Ouest canadien s'atténuent.

Il y a aussi la réglementation sur les MRS et la compétitivité des abattoirs. Depuis le 12 juillet dernier, l'utilisation des farines animales contenant des matières à risque spécifiées est interdite dans les aliments de tous les animaux d'élevage. Les MRS sont des tissus de bovins qui peuvent potentiellement contenir l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Au Québec, quelque 50 000 tonnes de MRS sont générées annuellement, tant aux abattoirs qu'à la ferme. Les États-Unis n'ont pas l'intention d'adopter une réglementation similaire. Les MRS des bovins américains peuvent donc toujours être transformés en farine animale servie aux volailles et aux porcs. L'absence d'harmonisation réglementaire entre le Canada et les États-Unis affaiblit considérablement la compétitivité des abattoirs canadiens et de l'ensemble de la filière bovine canadienne. En effet, cette nouvelle réglementation entraîne des coûts importants, car les abattoirs et les usines d'équarrissage doivent investir des montants importants et subir des coûts d'opération récurrents afin de ségréguer les MRS des autres sous-produits d'abattoir. Les farines animales issues des MRS n'ont plus de valeur commerciale. Pire, au Québec, on doit payer pour les enfouir. La gestion des MRS représente un coût supplémentaire de 30 \$ à 35 \$ par tête pour les abattoirs de bovins de réforme. Ainsi, pour Levinoff-Colbex, le plus important abattoir de bovins de réforme de l'est du Canada, ces mesures entraînent des coûts supplémentaires de 4 millions à 5 millions de dollars par année, comparativement à ses concurrents américains. Notre abattoir n'est aucunement en mesure d'adopter ces frais additionnels. Si rien n'est fait, l'absence d'harmonisation réglementaire à l'échelle nord-américaine entraînera une diminution rapide de l'abattage au Canada et, par ricochet, un accroissement de la dépendance des producteurs canadiens à l'égard des abattoirs américains. Pourtant, la crise de l'ESB a clairement démontré que la dépendance à l'égard des abattoirs américains représente un risque majeur pour la filière bovine canadienne. Rappelons que cette crise a déjà fait perdre entre

8 milliards et 10 milliards de dollars aux producteurs de bovins du Canada.

Il faut un soutien des deux niveaux de gouvernement. Afin d'aider l'industrie à se conformer aux nouvelles exigences, Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec les provinces, a mis en place un programme d'aide financière de 80 millions de dollars.

● (1600)

Quelque 10 millions de dollars ont été attribués au Québec. Cette somme s'ajoute aux 10 millions de dollars prévus par la province. Malheureusement, les sommes initialement prévues par le gouvernement du Canada ne sont pas suffisantes pour soutenir les investissements nécessaires à l'industrie. À titre d'exemple, les investissements requis pour l'abattoir Levinoff-Colbex sont de plus de 5 millions de dollars et le programme ne prévoit qu'une compensation maximale d'un million de dollars pour l'entreprise. En outre, d'autres sommes importantes sont requises pour couvrir la perte des valeurs des sous-produits d'abattage, les frais additionnels de disposition du matériel à risque spécifié, MRS, et les coûts de main-d'oeuvre supplémentaire dans l'industrie.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec demande au gouvernement du Canada:

- d'ajouter des sommes additionnelles aux 80 millions de dollars déjà prévus pour aider l'industrie bovine à se conformer à la nouvelle réglementation sur les MRS, afin que notre compétitivité ne soit pas indûment affectée. Les sommes requises doivent être suffisantes pour couvrir réellement 75 p. 100 des coûts encourus par la ségrégation des MRS dans les abattoirs et pour leur traitement par les équarrisseurs;

- de créer un programme d'aide de 50 millions de dollars versés aux producteurs sur deux ans pour combler le manque à gagner pour nos bovins à la suite des coûts additionnels encourus par l'industrie pour gérer et disposer des MRS;

Une harmonisation réglementaire nord-américaine.

Nous reconnaissons que le gouvernement ne peut financer de façon continue une industrie dont la compétitivité est diminuée en raison des facteurs réglementaires, particulièrement dans un contexte d'ouverture des marchés. Des solutions doivent donc être mises de l'avant, d'une part, pour poursuivre l'éradication rapide de l'ESB au Canada et, d'autre part, pour minimiser les conséquences négatives pour l'industrie canadienne.

Depuis le 19 novembre 2007, la frontière américaine est rouverte aux bovins qui sont nés après la mise en place effective de l'interdiction alimentaire, soit le 1^{er} mars 1999. Cette réouverture est notamment basée sur l'analyse de risques réalisée par le USDA. Cette analyse démontre clairement que le risque de propagation de l'ESB est négligeable pour les bovins canadiens qui sont nés après le 1^{er} mars 1999. Le Canada aurait grandement intérêt à utiliser une approche équivalente à celle du gouvernement américain pour effectuer son renforcement de l'interdiction sur les aliments du bétail.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec propose que seul les MRS issus des bovins canadiens qui sont nés avant le 1^{er} mars 1999 soient interdits dans l'utilisation des aliments d'animaux d'élevage. Une telle approche permettrait: de maintenir l'éradication rapide de l'ESB au Canada en diminuant rapidement le risque de contamination croisée; de réduire le volume des MRS sans valeur commerciale, atténuant ainsi les conséquences négatives pour l'industrie et l'environnement; de maintenir le statut du Canada comme pays à risque maîtrisé à l'OIIE, d'autant plus que les États-Unis, notre principal partenaire commercial qui est également un pays catégorisé comme à risque maîtrisé, reconnaissent que le risque est clairement distinct selon que les bovins canadiens sont nés avant ou après le 1^{er} mars 1999.

Une telle approche nous paraît pleine de sens. Elle permettrait d'atténuer considérablement l'impact de la réglementation sur la filière bovine canadienne, tout en maintenant son objectif, à savoir l'éradication rapide de l'ESB au Canada. Au fait, le système obligatoire d'identification et de traçabilité en place au Québec permet de gérer facilement cette mesure.

L'accès au marché: l'ouverture complète des frontières de plusieurs pays qui sont encore fermées aux bovins canadiens et à leur viande, en particulier pour les bovins de plus de 30 mois.

La situation est encore pire dans le cas des sous-produits comestibles. Là encore, ce sont les bovins de plus de 30 mois qui sont davantage pénalisés. Pourtant, il s'agissait là d'une importante source de revenus pour les abattoirs de bovins de l'époque.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec demande au gouvernement du Canada d'assumer un plus grand leadership et de mettre en commun les efforts des différents ministères et agences concernés pour obtenir rapidement l'accès complet à tous les marchés, dans le respect des règles de l'OIIE, aux bovins canadiens, à leur viande et aux sous-produits d'abattage comestibles.

L'inspection aux frontières et le principe de réciprocité.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec demande au gouvernement du Canada d'intervenir auprès du gouvernement des États-Unis pour manifester sa désapprobation face à la nouvelle mesure américaine d'inspection des viandes à la frontière et d'exiger son retrait immédiat; d'appliquer systématiquement le principe de réciprocité pour les viandes importées, afin de rendre le commerce plus équitable.

Dans le dossier de Levinoff-Colbex, la Fédération des producteurs de bovins, qui n'a jamais rien reçu des programmes gouvernementaux des mois de septembre 2004 et octobre 2005, demande au gouvernement du Canada de participer au capital des producteurs de bovins dans l'acquisition de Levinoff-Colbex à hauteur de 5 millions de dollars, ce qui représente la contribution gouvernementale maximale prévue par le programme d'aide.

• (1605)

Enfin, nous nous réjouissons du fait que les ministres de l'Agriculture fédéral et provinciaux ont finalement reconnu, le 17 novembre dernier, que la meilleure approche consiste à répondre aux besoins des producteurs agricoles et de l'ensemble du secteur.

La situation financière des producteurs est critique. Beaucoup manquent de liquidités. Les créanciers sont à nos portes. La Fédération des producteurs de bovins du Québec demande au gouvernement du Canada de donner suite rapidement aux solutions maintes fois proposées par les producteurs pour doter le Canada d'une politique agricole compétitive, flexible et, à l'échelle provinciale, d'une politique simple, transparente et efficace qui

tienne compte à la fois des fluctuations des prix du marché et des coûts des intrants.

Il faut agir rapidement. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Laws, à vous.

M. Jim Laws (directeur exécutif, Conseil des viandes du Canada): Je suis le tout dernier.

Je ferai ça le plus rapidement possible. Merci beaucoup, et merci de nous avoir invités à venir vous parler cet après-midi.

Je travaille pour le Conseil des viandes du Canada. Notre secteur agroalimentaire est le plus important qui soit au Canada avec des ventes de quelque 20,3 milliards de dollars et environ 67 000 employés au total.

Le secteur canadien de transformation de la viande ressent les pressions qui tiennent à de graves inconvénients du point de vue de la compétitivité. Pour parler des événements des six derniers mois, bon nombre de personnes ont utilisé la métaphore du *perfect storm*, autrement dit la tempête du siècle. Les épreuves qui se sont présentées ont été redoutables. Quatre membres du Conseil des viandes du Canada ont déposé leur bilan au cours des six derniers mois. Le dollar canadien, comme vous le savez tous, est passé en juste trois ans d'une faiblesse record de 65 ¢ à plus de un dollar, et il a augmenté de 21 p. 100 depuis le début de l'année. Comme le prix du pétrole est élevé, à plus de 98 \$ le baril, les coûts en énergie et en emballage avec plastique ont augmenté. Les aliments du bétail — fondement de notre industrie du bétail, n'ont jamais été vendus à un prix si élevé. On retrouve sur les tablettes des épiceries un nombre beaucoup plus grand de produits alimentaires américains, et notamment de la viande.

Dans notre industrie de la viande et du bétail, industrie diversifiée qui dépend du commerce et représente un élément capital des économies régionales, il y a eu à tous les niveaux une baisse rapide et profonde des liquidités, de la rentabilité et de la confiance des investisseurs. La chute du cours des actions des rares entreprises de transformation de la viande qui soient cotées en bourse, au cours des six derniers mois, illustre bien le phénomène.

Des entreprises canadiennes de transformation de la viande ont annoncé l'instauration d'importants plans de restructuration, qui prévoient notamment l'annulation de projets de construction. Les dirigeants sont à repenser leur plan d'affaires et agissent de diverses façons — en procédant à des consolidations, à des ventes, à des fermetures, et en essayant de maximiser le rendement des usines en instaurant des quarts de travail doubles — pour mieux étaler les frais généraux.

En même temps, les pénuries de main-d'oeuvre et problèmes de maintien en poste du personnel sont devenus des problèmes importants dans le secteur de transformation de la viande. Il est devenu particulièrement difficile de rivaliser pour attirer des candidats dans l'ouest du Canada, là où les entreprises de transformation de la viande ne peuvent verser les salaires que proposent des secteurs en pleine expansion comme ceux du pétrole et de la construction. Il en a également résulté un taux nettement inférieur d'utilisation de la capacité des usines et des taux de roulement annuel du personnel de l'ordre de 95 p. 100 dans certaines usines.

Les différends commerciaux récents à propos des ingrédients des aliments du porc et les règles imposées quant au maximum de résidus qu'ils peuvent comporter ont ajouté aux risques que supportent les entreprises d'exportation et mis en relief la nécessité pour toutes les entreprises d'adopter immédiatement des normes internationales.

La transformation de la viande est une affaire sérieuse. Comme nous l'avons vu avec l'histoire des produits de viande contenant la bactérie *E. coli* qui ont été rappelés l'été dernier, les malheurs d'une seule et unique entreprise peuvent avoir des effets dévastateurs sur l'industrie entière. Récemment, soit le 9 novembre, nous avons constaté que le département américain de l'agriculture, à la frontière, imposait une très lourde règle aux produits canadiens, qui consistait à retenir les lots et à les soumettre à des essais. Heureusement, elle a cessé de retenir les lots. Cependant, les conséquences des nouvelles mesures ainsi adoptées seront profondes. Selon certaines estimations récentes, le coût supplémentaire des nouveaux essais de détection d'*E. coli* partout au Canada et aux États-Unis coûteront 50 millions de dollars par année de plus.

Comme vous le savez tous, après l'histoire de l'ESB, l'industrie du boeuf a réagi en accroissant sa capacité. Elle est passée du traitement de 70 000 animaux par semaine à quelque 110 000. Récemment, selon les informations d'Agriculture Canada, le nombre de bêtes abattues par semaine est tombé à moins de 60 000.

En juillet 2007, les dispositions réglementaires améliorées sur les aliments pour ruminants sont entrées en vigueur, ce qui a contraint l'industrie à engager des coûts énormes. Nous estimons que cette nouvelle règle coûte à l'industrie 23 millions de dollars de plus par année, ce qui est nettement plus élevé que l'estimation initiale faite par les responsables gouvernementaux.

Nous savons que notre industrie a besoin de produire à plus grande échelle et d'améliorer sa productivité, le monde ayant changé. Il faut agir immédiatement et aider l'industrie à survivre à cette série d'événements incroyables.

Pour ce qui est des recommandations fiscales, nous sommes très reconnaissants du fait que le gouvernement du Canada ait adopté récemment, comme en fait foi l'annonce du budget de 2007, une déduction pour amortissement accéléré applicable au matériel et outillage de fabrication. Nous sommes d'avis que cette mesure particulière devrait être appliquée au-delà de l'année 2008. Dans de nombreux cas, il faut plus de deux ans pour installer le matériel et mettre en place les procédés; le délai prévu est trop court.

Nous pouvons certainement faire plus. Nous encourageons le Canada et les provinces à réduire immédiatement à 24 p. 100 le taux global d'imposition des sociétés, pour que celles-ci puissent concurrencer à l'échelle mondiale et attirer et maintenir les investissements de l'étranger. Nous applaudissons au mini-budget du ministre Flaherty, adopté il y a quelques semaines, où le gouvernement promet de réduire l'impôt des sociétés. Il nous faut agir rapidement. La Banque du Canada devrait réduire ses taux d'intérêt à court terme d'au moins 25 points de base, de manière à ralentir l'ascension du dollar. Le Canada devrait élargir les remboursements de crédit d'impôt pour recherche et développement, de manière à permettre aux grandes sociétés de se prévaloir des mêmes avantages fiscaux que les sociétés canadiennes de moindre taille.

•(1610)

Du point de vue de la gestion des risques d'entreprise, les programmes d'Agriculture Canada se limitent actuellement aux producteurs primaires. Le gouvernement du Canada devrait investir

dans de nombreux programmes qui profiteraient à l'ensemble du secteur de la viande et du bétail. Par exemple, le projet baptisé West Hawk Lake zoning initiative diviserait le pays en deux zones, avec l'adoption du budget Manitoba-Ontario — et nous sommes actuellement appelés, seulement du point de vue du secteur de la viande, à verser 100 000 \$ par année pour les cinq prochaines années. Autre exemple: le conseil national pour le soin des animaux d'élevage, organisme important qui profite à l'ensemble du secteur de l'élevage. Récemment, le conseil a perdu l'aide financière annuelle de 80 000 \$ que lui verse habituellement le gouvernement. Ce ne sont là que deux exemples de programmes de la catégorie verte qui profiteraient à l'ensemble du secteur.

En même temps, nous avons dit au gouvernement de prendre garde au risque d'application de droits compensateurs associés à des programmes gouvernementaux comme l'ASRA au Québec et le programme de redressement agricole annoncé récemment en Alberta, qui est doté d'un budget de 165 millions de dollars. Par exemple, nous savons que le volume croissant d'exportations de porcs sur pied vers les États-Unis a attiré l'attention de l'industrie américaine. Il est possible qu'il y ait une nouvelle pétition en faveur de droits antidumping et compensateurs.

Les programmes du Canada, qui viennent en aide aux producteurs primaires au moyen de prêts sans intérêt, devraient être offerts aussi aux entreprises de transformation de la viande, pour qu'elles puissent apporter d'importantes améliorations environnementales. Les usines canadiennes de transformation de la viande auront besoin d'investir pour pouvoir produire à plus grande échelle et automatiser les procédés, de manière à conserver leur compétitivité, mais il faudra attendre avant de pouvoir recueillir les fruits d'un tel investissement. L'absence actuelle de bénéfices fait qu'il est très difficile de se décider à investir ainsi.

Du point de vue environnemental, les usines canadiennes de transformation de la viande doivent composer avec des normes de qualité de l'eau relativement plus rigoureuses dans de nombreuses provinces, dont le Manitoba et le Québec, et sont contraintes de faire des investissements énormes dans le traitement des eaux usées, problème avec lequel leurs homologues américains n'ont pas à composer.

Le gouvernement pourrait également fournir une aide relative aux coûts de la formation. Pour attirer et retenir chez eux du personnel dans un marché du travail très restreint, les entreprises de transformation de la viande doivent investir énormément dans les programmes de formation pour tous les niveaux de compétence. Dans de nombreux cas, les entreprises sont obligées de donner des cours d'anglais langue seconde aux travailleurs étrangers temporaires et néo-canadiens, qu'elles emploient en grands nombres.

Du point de vue réglementaire et commercial, nos entreprises de transformation du boeuf ont besoin d'une aide immédiate, soit un fonds de transition de 50 millions de dollars applicable sur deux ans pour prendre en charge le stockage et l'élimination des matières à risque spécifiées des ruminants. Malheureusement, le programme actuel, qui est offert à frais partagés avec les provinces, finance l'investissement, mais non pas le traitement continu. À notre avis, ce devrait être le cas.

L'industrie canadienne de la transformation de la viande, qui fait l'objet des inspections des autorités fédérales, est la plus réglementée des secteurs de la transformation des aliments. Selon les estimations, les entreprises de transformation de viande soumises aux inspections fédérales versent plus de 20 millions de dollars par année en droits — droits pour les services d'inspection, les certificats d'exportation, l'approbation des étiquettes et ainsi de suite. Cela représente un inconvénient majeur pour elles. Les droits en question s'ajoutent aux coûts croissants du personnel qu'il faut engager pour respecter les programmes comme l'inspection fondée sur les actifs, qui transfèrent davantage de responsabilités aux empaqueteurs eux-mêmes. C'est très différent des entreprises américaines et des entreprises canadiennes soumises aux inspections provinciales, qui n'ont pas à assumer les mêmes coûts supplémentaires. Pour créer des règles du jeu équitables partout dans le monde, il faudrait supprimer ces frais immédiatement. Cependant, nous remercions le comité d'avoir adopté récemment une motion où il demande à l'Agence de revoir les droits qu'elle impose à l'industrie. Nous en sommes reconnaissants.

Les modifications du règlement et les projets de modernisation touchant certains aspects du domaine, par exemple les allégations concernant la santé et la nutrition, les normes d'enrichissement, les allergènes, les allégations concernant les méthodes de production, l'approbation des ingrédients, l'approbation de l'étiquetage et ainsi de suite sont bloqués depuis des années. Nous avons demandé expressément que le gouvernement fédéral accélère l'approbation de l'utilisation des lactates dans les viandes cuites et crues. Le gouvernement doit également accélérer le processus pour permettre aux entreprises de transformation de recourir à l'irradiation des viandes et à d'autres mesures touchant la salubrité des aliments. Il s'agit, en partie, d'un procédé canadien qui est interdit au Canada même, mais que nos collègues américains emploient au sud de la frontière.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments devrait prévoir davantage de ressources pour l'examen de la conformité avec le règlement des importations et l'application des règles à cet égard, surtout depuis que les fabricants canadiens ont à supporter des normes plus strictes de conformité et d'approbation de l'étiquette. Nous observons une croissance rapide des importations en sol américain de produits de viande à ingrédient unique et de certains produits transformés, avec peu d'obstacles ou de mesures réglementaires de la part de l'ACIA. Nous savons tous que les règles obligatoires d'étiquetage concernant le pays d'origine s'appliqueront aux États-Unis en 2008.

En dernier lieu, je dirais que les provinces et les territoires devraient éliminer tous les obstacles interprovinciaux au commerce, surtout ceux qui restreignent le mouvement des travailleurs.

Merci. Nous sommes disposés à répondre à vos questions.

• (1615)

Le président: Monsieur McAlpine, avez-vous quelque chose à ajouter aux propos de M. Laws? D'accord. Merci beaucoup.

Cela nous mène à notre premier tour de questions. Vous disposez de sept minutes, monsieur Steckle.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Merci beaucoup, madame et messieurs, d'être venus témoigner cet après-midi.

Pendant que nous vous écoutions, j'ai regardé autour de moi et j'ai remarqué que je suis le seul qui était là en 1997. Carol, je ne sais pas si vous y étiez à ce moment-là. Vous étiez peut-être ailleurs à ce moment-là.

C'est la deuxième ou la troisième fois que j'écoute ce genre de questions. En 1997, nous avons eu une crise dans l'industrie du porc. Les choses ont changé assez rapidement au printemps 1998, mais il n'est pas probable que cela se passe ainsi aujourd'hui dans l'industrie du porc. J'oeuvre moi-même dans le domaine et je comprends tout à fait la situation. Pour ce qui est de l'industrie du boeuf, bien entendu, nous étions ici pendant la crise de 1993 que nous avons réussi à traverser. Aujourd'hui, on nous dit plus ou moins que cette crise est encore plus grave que celle de 2003.

Nous avons entendu beaucoup d'idées aujourd'hui, mais, au bout du compte, si nous instaurons un programme de prêts à court terme, avec les parties responsables du remboursement, dans la mesure où la crise se poursuit — et vous avez probablement prévu que cela durerait 18 mois à court terme... si ça dure plus longtemps, et même si ça dure seulement 18 mois, comment les gens de l'industrie vont-ils trouver les moyens d'y arriver? Ils supportent déjà une dette énorme. Depuis 1997, il y a une croissance énorme dans l'industrie du porc, et l'industrie du bétail aussi, jusqu'à un certain point, mais pas autant. Où ces gens vont-ils trouver l'argent nécessaire pour rembourser les prêts? À un moment donné, il y a des gens qui vont partir.

Nous aurions dû apprendre la leçon il y a longtemps... j'ai préconisé moi-même la gestion de l'offre, comme vous le savez tous. Si nous ne pouvons prendre en considération le coût de production... Il semble que nous souhaitions toujours remettre la responsabilité aux cultivateurs de céréales, qui reçoivent maintenant une part disproportionnée du montant payé à la ferme, mais sans le dire, et nous ne voulons pas jeter la pierre à ces gens — et nous ne devrions pas le faire. Je ne suis pas d'avis qu'il faudrait que le porc soit bon marché parce que les céréales sont bon marché. Les céréales devraient être vendues à un prix élevé. Les viandes devraient être vendues à un prix élevé.

J'appuie votre cause, mais je me pose la question: nous avons pris pour idée de base, quant aux MRS, que nous devions être meilleurs que les Américains ou que nous devions être meilleurs que quiconque ailleurs dans le monde, mais qui le reconnaît? Qui nous récompense pour cela? L'industrie du boeuf a-t-elle participé à la prise de décisions ou est-ce que c'était simplement une décision prise par le gouvernement et par les organismes que nous chargeons de la question?

Cela me frustre parce que nous avons bâti une industrie qui est passée de 70 000 à 100 000 animaux. Voilà que nous revenons à 60 000. Pourquoi est-ce que cela revient au Canada?

Je n'ai pas de réponses à vous donner, mais je me demande si nous ne devrions pas produire en fonction du coût de production et, par conséquent, permettre à ceux qui cultivent les céréales, qui produisent les intrants... car la solution ne consiste pas à réduire les taux d'intérêt ou à prendre en charge d'autres facteurs qui échappent quelque peu à notre volonté.

J'ai divagué et digressé, mais j'aimerais que vous réagissiez à certaines des préoccupations soulevées. Autour de la table, nous éprouvons tous de la frustration au même degré.

• (1620)

M. Stephen Moffett: Je veux répondre à la question de savoir pourquoi nous devrions prêter de l'argent à ces producteurs s'ils n'arrivent pas à produire au coût de production. Si nous leur prêtons de l'argent pour qu'ils demeurent à flot, est-ce que nous ne faisons pas qu'empirer leur situation?

Je peux vous dire que nous avons déjà eu cette discussion et que nous y avons consacré beaucoup de temps. Comme je l'ai dit déjà, il s'agit d'une crise très importante, et chaque fois qu'on passe par là — j'étais déjà là en 1998 —, on se demande si les choses vont jamais s'améliorer. Curtiss l'a dit: même si on tient compte de la seule perte de confiance des producteurs, la crise est probablement déjà grave. Ils voient comment le dollar évolue, c'est à cela qu'ils attribuent la crise en grande partie, et ils se demandent quand les choses vont s'améliorer. Vous avez assurément vu qu'on a demandé au gouvernement de faire quelque chose en ce qui concerne le taux de change.

Cela dit, évidemment, si nous ne pensions pas que la crise va prendre fin à un moment donné, nous ne serions probablement pas ici. Si c'était le cas, nous proposerions de modifier le secteur, d'envoyer tous nos porcelets sevrés aux États-Unis. D'après les renseignements dont nous disposons sur le marché mondial, la demande de porc va augmenter. Elle va beaucoup augmenter, et les données indiquent que le Canada est bien placé pour augmenter sa part du marché. Nous sommes convaincus que la consommation de porc va croître. Nous savons que tous les pays exportateurs du monde perdent de l'argent en produisant du porc. Affirmer que la situation est tellement mauvaise qu'elle ne va jamais s'améliorer...

Évidemment, nous pensons que le marché existe. Évidemment, nous pensons que les Canadiens sont capables de livrer concurrence aux autres pays et capables d'accaparer ce marché. Tout ce que nous voulons, en ce moment, c'est d'éviter de perdre notre capacité de production; nous voulons être encore là lorsque le vent va tourner. Le problème, pour nous, c'est un problème de liquidités.

Le président: Je demanderais à nos témoins d'être le plus brefs possible, pour que nous ne manquions pas de temps.

Monsieur Wildeman, puis monsieur Dessureault.

M. Brad Wildeman: La première chose que je dirais, je pense, c'est que nous avons donné de l'ampleur à ce secteur, et qu'avant, nous nous félicitons de notre capacité d'exportation. Le fait est que si nous devons passer au coût de production, ce serait la fin des importations, c'est-à-dire une diminution de 60 p. 100, ou une diminution nette de 40 p. 100, de la production bovine, et une diminution pratiquement équivalente, ou même supérieure, de la production porcine. Si l'ensemble de la population canadienne décidait que c'est ce qu'elle veut, si nous décidions de ne plus exporter, nous deviendrions un tout petit pays avec de grands espaces inoccupés, et notre principale industrie serait peut-être l'écotourisme. Je pense donc que nous croyons...

Deuxièmement, nous avons été confrontés à certains coûts. Beaucoup de gens affirment que c'est l'industrie bovine qui a demandé l'élimination du MRS, mais je pense que, si vous lisez la lettre — nous l'avons ici — que nous avons adressée en 2006 au ministre d'alors, M. Strahl, et dans laquelle nous lui expliquions que notre objectif était l'harmonisation avec les États-Unis... C'est quelque chose que nous avons entendu encore aujourd'hui, à plusieurs sujets, l'idée d'une harmonisation avec les États-Unis, parce que c'est notre concurrent, sur le plan des coûts. Malheureusement, cette harmonisation n'a pas eu lieu, ce qui a engendré un fardeau indu pour notre industrie, au moment où nous sommes le moins en mesure de le supporter.

Ce que je voudrais dire, ensuite, c'est que, en 2003 — et vous étiez là pour ça, alors je sais que vous comprenez —, l'industrie a demandé la permission d'utiliser les paiements en cas de catastrophe liée à l'ESB comme revenu, pour que le PCSRA puisse fonctionner, mais cette requête n'a jamais été entendue. Nous avons alors soutenu

que nous ne faisons que retarder une crise qui allait survenir plus tard, parce que nous avons versé ces paiements aux producteurs, mais nous ne leur avons jamais permis de constituer les marges de référence qui auraient fait en sorte que le programme dont tout le monde nous disait qu'il allait fonctionner puisse avoir l'occasion de fonctionner. Il est vraiment malheureux que les choses se soient passées ainsi.

Ce que j'ai à dire au sujet de la viabilité, c'est que nous sommes passés par une période de changement sans précédent. L'industrie bovine a composé avec des prix des céréales aussi élevés qu'aujourd'hui dans le passé, elle a composé avec un dollar presque aussi fort qu'aujourd'hui dans le passé, mais jamais les deux à la fois, dans un laps de temps aussi court. Nous savons qu'une augmentation du prix de la viande va découler de l'augmentation du prix des céréales, alors il ne s'agit que d'un problème d'adaptation. Il n'y a pas qu'au Canada que les prix sont élevés. encore une fois, nous vivons une période d'adaptation, et nous devons adapter le programme conçu par les gouvernements fédéral et provinciaux pour nous aider à passer à travers cette période de transition, pour qu'ils fonctionnent. Si nous pouvons faire fonctionner ces programmes et obtenir de l'argent à court terme, alors nous pensons, comme les représentants de l'industrie porcine l'ont dit, que l'avenir réserve des choses très intéressantes à notre industrie, si nous arrivons à passer par-dessus cette période de transition.

• (1625)

Le président: Monsieur Steckle, votre temps est écoulé. Monsieur Dessureault, je vais vous donner le temps de faire un bref commentaire.

[Français]

M. Michel Dessureault: J'ai un autre point de vue sur la situation actuelle.

Aider les producteurs sur la base des coûts de production, c'est une voie que nous explorons depuis de nombreuses années au Québec. Depuis de nombreuses années, nous indiquons au gouvernement canadien qu'il demande aux producteurs canadiens de faire compétition aux gouvernements des autres pays. Je suis capable de faire compétition n'importe quand à un producteur des États-Unis ou d'un autre pays, mais je suis incapable de faire compétition aux gouvernements, avec un *Farm Bill* généreux comme celui qui existe depuis les 15 dernières années.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons devant vous parce que les producteurs ont pris les moyens du bord. Ils ont grugé leur équité. Il n'y a plus d'équité à la ferme. Nous avons essayé de faire compétition au gouvernement américain. Tant et aussi longtemps que le gouvernement canadien ne voudra pas de véritable politique agricole qui aide autant les producteurs que celle des autres gouvernements, l'industrie sera incapable de traverser les crises. Tant et aussi longtemps que le gouvernement canadien demandera aux producteurs de faire ce travail, ce sera excessivement difficile. C'est pourquoi nous revenons constamment vous rencontrer pour vous dire que les producteurs sont essoufflés. Ils ne sont plus capables d'aller plus loin, ils ont fait le maximum.

De plus, nous sommes en train de gérer des crises majeures, sans précédent, dans les deux secteurs du boeuf et du porc.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bellavance, vous disposez de sept minutes, s'il vous plaît.

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Merci beaucoup pour vos témoignages.

À l'heure actuelle, tous les exportateurs font face aux effets dommageables de la hausse subite du dollar. On parle beaucoup de la crise qui sévit dans le secteur manufacturier. Pour ma part, je mentionne toujours dans mes discours et mes interventions que les producteurs de porcs et de bovins, qui sont eux aussi des exportateurs, sont touchés par cette situation. Je ne veux pas être pessimiste, mais si la réponse du gouvernement est la même pour les producteurs de bovins et de porcs que ce qu'elle a été pour le secteur manufacturier, il n'y aura pas beaucoup de solutions proposées pour faire en sorte qu'à tout le moins, cette crise soit résorbée.

Messieurs Dessureault et Vincent, vous avez été interviewés récemment dans le cadre d'un article portant sur l'industrie en crise qui est paru dans le *Journal de Montréal*. Je l'ai trouvé intéressant. Je me suis beaucoup questionné sur un tableau figurant dans cet article. Selon le Conseil canadien des distributeurs en alimentation, les marchands et épiciers n'achetaient pas plus de porc et de boeuf en provenance des États-Unis. Or, un tableau indiquait qu'au Canada, les importations de viande et de produits du porc en provenance des États-Unis étaient passées de 88,4 milliers de tonnes en 2001 à 137,8 milliers de tonnes en 2006. Il y a vraisemblablement eu une énorme augmentation. En 2001, 2002 et 2003, la hausse a été systématique. À ce moment-là, la valeur de notre dollar n'était pas aussi élevée.

Comment expliquez-vous cette situation?

M. Jean-Guy Vincent: Force est de constater, quand on parle de la montée du dollar canadien ou de la baisse du dollar américain, que ça nous rend moins compétitifs. Durant les quatre dernières années, les producteurs de porcs américains ont fait de l'argent tandis qu'au Canada, les marges ont été beaucoup plus minces. On se retrouve cette année avec des pertes énormes. On constate une augmentation de la production porcine aux États-Unis, de même qu'une augmentation des exportations. Vous avez indiqué des chiffres à ce sujet. La question qu'on se pose est la suivante: est-ce que le Canada doit demeurer dans ce circuit? Est-ce que le gouvernement canadien veut que le Canada continue d'exporter de la viande porcine de qualité partout dans le monde?

On a parlé plus tôt de ce qu'était la plus grande inquiétude à l'heure actuelle, soit l'absence de soutien et, dans les conditions présentes, le risque de voir disparaître le dynamisme de notre industrie. On pense qu'il y aura une relance de la demande pour ces produits à l'échelle mondiale, mais va-t-on être encore là? Il faudrait l'être. On ne doit pas laisser toute la place aux producteurs américains. Il faut que le gouvernement canadien soutienne ces produits d'exportation.

L'industrie pétrolière, par exemple, produit des bénéfices, influe sur la force du dollar et crée un effet économique favorable. Mais il ne faut pas laisser tomber ceux qui, comme dans le secteur du porc ou du boeuf, font face à des difficultés. Par ailleurs, les règles ne sont pas les mêmes pour nous en matière de concurrence. On en a parlé plus tôt. On a soulevé, je crois, en plus de ce que le Conseil canadien du porc a précisé, toutes les exigences de la réglementation auxquelles font face les producteurs canadiens et québécois. On laisse entrer des produits venant de l'extérieur qui ne sont pas soumis aux mêmes normes. Dans ces conditions, comment peut-on être concurrentiels? Je pense que c'est fondamental. Si on laisse entrer des produits d'importation soumis à n'importe quelle règle, il faudrait alors soutenir nos producteurs et notre économie. Autrement, il va falloir changer nos règles.

•(1630)

M. André Bellavance: Monsieur Dessureault, dans le même article, vous disiez que les produits américains entraînent à pleins camions au Québec et au Canada. Comme M. Vincent vient de le dire, en plus de subir la hausse du dollar et l'effet conjoncturel sur l'économie, vous faites face à des entraves que le gouvernement vous impose en appliquant des règles comme celle sur les MRS. Les Américains n'ont pas à se conformer à 100 p. 100 aux mêmes exigences. De plus, les Américains nous imposent des règlements sur le colibacille, ou E. coli, mais le gouvernement du Canada ne leur impose pas ces mêmes règles. On est donc doublement ou triplement pénalisés.

M. Michel Dessureault: Je vais vous parler de la croissance des importations de boeuf en provenance des États-Unis. Si on compare 2004 et 2005, on constate qu'elle a été de 18 p. 100, et si on compare 2005 et 2006, on voit qu'elle s'est chiffrée à 25 p. 100. On parle donc d'une augmentation de 43 p. 100 pour l'importation de cette viande en provenance des États-Unis seulement.

En matière de production bovine, le Canada est en crise. On a un quota d'importation et on est prêts à jouer la carte du commerce extérieur. On parle de 76 000 tonnes. Or, en 2003, quand ils ont fermé leurs portes, ce sont 200 000 tonnes qu'on a importées au Canada. Je ne sais pas dans quelle situation on va se retrouver en 2007. L'année n'est pas encore finie, mais le pourcentage se chiffre à 25 p. 100. Comment peut-on, au Canada, laisser entrer sans harmonisation, sans aucune contrainte, des produits provenant des États-Unis, notre principal partenaire commercial?

Le gouvernement canadien a émis des règles concernant l'ESB. Il s'agit d'une contrainte anti-commerciale. Elle nous empêche de bien faire du commerce avec les autres pays. Si le gouvernement canadien veut retirer la production bovine du Canada, qu'il le dise et qu'il le fasse. Actuellement au Québec, il n'y a plus le moindre abattoir de bouvillons. Nous voyons nos animaux se diriger à pleins camions vers les États-Unis pour y être abattus. Il existe un autre abattoir en Ontario. Ça n'a pas de sens. La situation est la même dans toutes les provinces canadiennes. Le matin où tout sera fermé et qu'une autre crise aura sévi, ce sera pire qu'en 2003. Il y a urgence: il faut soutenir l'industrie de ce secteur et aider les producteurs à surmonter cette crise.

M. André Bellavance: J'ai récemment obtenu une réponse du ministre Ritz concernant les effets de la crise.

[Traduction]

Le président: Il ne vous reste que très peu de temps.

[Français]

M. André Bellavance: Il disait qu'étant donné l'intégration du marché canado-américain du boeuf, il importait de réduire au minimum les différences quant à la réglementation des deux pays.

M. Dessureault, vous n'avez pas l'impression que des mesures ont été prises?

M. Michel Dessureault: Comme le disait M. Wildeman, on demande l'harmonisation depuis 2003, mais à bien des niveaux, on ne l'a toujours pas. S'il y a eu un changement, c'est qu'on a augmenté le niveau au Canada. L'industrie canadienne ne peut pas exporter. Le dollar rend la chose difficile, mais c'est un facteur avec lequel on a toujours réussi à composer. On a des abattoirs, aujourd'hui. Ce dont on parle ici, c'est de la difficulté de composer avec l'environnement canadien, où la compétitivité est réglementaire.

•(1635)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Miller.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Merci, monsieur le président. Je souhaite également vous remercier tous d'être venus ici aujourd'hui.

Vous avez fait des propositions quant à la façon de régler le problème, et je pense qu'il est important de faire remarquer qu'il faut que nous travaillions tous ensemble, comme producteurs. Je suis moi-même producteur dans mon autre vie, et je sais que je ne suis pas le seul ici. Nous travaillons ensemble comme producteurs, comme groupes de producteurs, et comme gouvernement, et nous ne devrions pas nous disputer.

Une chose que je dois signaler à M. Bellavance — et je suis sûr qu'il le sait, mais je vais le dire quand même, au cas où —, c'est que c'est l'industrie qui a demandé l'interdiction du MRS au Canada. En soi, il ne s'agit pas d'une interdiction que le gouvernement a formulée par caprice. C'est l'industrie qui en a fait la demande. Nous faisons maintenant face à des problèmes qui sont tous survenus en même temps, la force du dollar, entre autres, et qui ont créé un concours de circonstances qui a engendré une situation difficile. Nous devons travailler ensemble. Comme M. Laws l'a dit, la motion concernant les frais d'inspection, ce n'est qu'une seule chose. Nous devons travailler ensemble à trouver davantage d'idées comme celles-là, qui peuvent peut-être fonctionner.

Nous n'avons jamais beaucoup de temps ici, mais j'ai quelques questions précises à poser à certaines personnes qui s'y présentent, et je peux peut-être tout simplement mettre cela sur la table. Une chose que je veux savoir — et je m'adresse aux représentants de l'industrie porcine et de l'industrie bovine —, c'est ce qui suit: quel genre de publicité y a-t-il pour faire augmenter la consommation, ce genre de chose? Cette question est liée à une autre que je veux poser à tous les deux au sujet de la quantité de boeuf et de porc consommée par habitant au Canada. Je sais que, pendant la crise de l'ESB, pendant les premières années, notre consommation de boeuf par habitant a en fait augmenté. J'aimerais savoir si ces chiffres sont à peu près les mêmes qu'avant. J'aimerais que vous me parliez de cela.

La prochaine question s'adresse à M. Wildeman ou à M. Masswohl. A-t-on réalisé une étude — je vais appeler cela comme cela —, ou encore une enquête sur une transition vers l'engraissement à l'herbe? Je pose la question en raison du prix élevé de la nourriture pour le bétail. À une certaine époque, c'est de cette façon qu'on engraisait la majeure partie des bovins au Canada, avec de l'herbe et un peu de céréales.

Par ailleurs, en ce qui concerne les façons plus efficaces d'utiliser les sous-produits de l'industrie des biocarburants... parce que je pense que la société, aujourd'hui, veut des carburants de rechange, et je pense que les gouvernements sont obligés de s'engager dans cette voie. Je pense qu'il est impossible de revenir en arrière.

J'ai une autre question, qui s'adresse peut-être à M. McAlpine ou à M. Laws. Du côté de la vente au détail, en ce qui concerne les marges de profit, je pense que nous tous ici présents sommes d'accord pour dire que le prix du boeuf ou du porc en magasin n'a pas diminué. En tout cas, ma femme ne m'en a pas parlé récemment. Y a-t-il quelque chose que nous puissions faire dans ce domaine?

En ce qui concerne les abattoirs — et ma question s'adresse peut-être plus particulièrement à M. Dessureault, puisqu'il en a parlé dans sa déclaration —, à l'époque de la crise de l'ESB, le gouvernement a

grosso modo essayé de mettre sur pied notre industrie de l'abattage, sans succès à ce moment-là. Cela n'a pas fonctionné en raison des circonstances, entre autres — et c'est dans la nature humaine: si un producteur de bovins ou un engraisseur de porcs peut obtenir un sou de plus par livre, il va saisir l'occasion. De toute façon, au bout du compte, notre industrie de l'abattage s'évapore rapidement. Nous ne pouvons accuser personne, et je n'ai pas réponse à toutes les questions, mais comme politicien — nous étions dans l'opposition à l'époque, mais je pensais quand même qu'il fallait le faire —, je trouve qu'il est très décourageant que l'industrie de l'abattage nous déserte, peu importe, semble-t-il, ce que nous faisons.

J'ai posé beaucoup de questions, et je vais laisser quelqu'un commencer à répondre.

Le président: Oui, ça fait beaucoup de questions. Nous n'avons pas toute la journée, et Larry a utilisé la moitié de son temps seulement pour poser ces questions. Essayez de répondre le plus brièvement possible, pour que je puisse répartir le temps de façon équitable entre les députés.

Monsieur Littlejohn.

M. Curtiss Littlejohn: Ce sont de très bonnes questions, monsieur Miller. Le Conseil canadien du porc investit dans Canada Porc International et Pork Marketing Canada. Nous faisons beaucoup de choses et dépensons beaucoup d'argent pour la promotion, non seulement à l'échelle internationale, mais aussi ici, au Canada. En Ontario, nous avons fait un pas de plus et créé un programme spécial pour la province auquel les gens s'intéressent maintenant. Au bout du compte, si on exporte 60 p. 100 de sa production, il faut être présent et être concurrentiel.

En ce qui concerne ce que vous avez dit sur l'utilisation des sous-produits de l'industrie de l'éthanol, au sujet des drèches de distillerie, il y a cinq ans, on n'en utilisait pratiquement pas au Canada pour nourrir le porc. À l'heure actuelle, beaucoup de produits servant à nourrir les animaux en comptent jusqu'à 15 p. 100. L'industrie porcine est l'un des secteurs les plus concurrentiels de l'agriculture au Canada. Je suis prêt à affronter n'importe qui dans le monde. À vous de faire en sorte que les règles du jeu soient équitables. C'est vous le gouvernement.

Ce qui suit devrait figurer au compte rendu aussi. Nous ne sommes pas en faveur des subventions à la production d'éthanol. C'est une source d'énergie. Le secteur devrait s'autosuffire.

Notre industrie de l'abattage est en difficulté. Cela ne fait aucun doute. À mon avis, si on la dote des outils technologiques que j'ai vus un peu partout dans le monde, elle sera en mesure de concurrencer n'importe qui.

Je cède la parole à Jim.

•(1640)

M. Jim Laws: C'est juste. C'est exactement ce que nous demandons: qu'on aide les industries à grossir... et à se procurer l'équipement dont elles ont besoin. Si vous avez l'occasion de visiter une usine d'abattage, vous remarquerez qu'on y fait encore beaucoup de travail à la main.

Il y a donc beaucoup de possibilités, mais il faut cependant beaucoup d'argent pour pouvoir en tirer parti, et nous sommes contents que le gouvernement ait instauré une déduction pour amortissement.

En ce qui concerne ce qui a été dit au sujet de la vente au détail, je ne suis pas spécialiste, mais c'est moi qui fais les courses. J'étais chez Loeb hier, ici à Ottawa, et j'ai vu du boeuf haché extra maigre à 4,41 \$ le kilo ou 2 \$ la livre. Il y avait beaucoup de promotion pour le boeuf, et le porc était vraiment très bon marché. J'en ai pris et je me suis dit ce n'est pas assez cher. Si nous demandions à quelqu'un du George Morris Centre, qui examine régulièrement ce genre de données, je suis sûr qu'il dirait la même chose.

Le président: Monsieur Wildeman, puis monsieur Vincent.

M. Brad Wildeman: D'abord, j'aimerais dire pour le compte rendu que ce n'est pas l'industrie qui a demandé ce que nous avons obtenu au sujet du MRS. J'ai une lettre — qui a été envoyée à beaucoup de monde —, adressée le 10 février 2006 au ministre de l'Agriculture de l'époque, M. Strahl, et dans laquelle on demande deux choses: premièrement, ne rien faire en ce qui concerne l'interdiction du MRS à moins de pouvoir le faire de façon harmonisée avec les États-Unis, parce que nous savons que cela nous mettrait dans une position assez défavorable, sur le plan de la concurrence, par rapport à un pays classé dans la même catégorie de risque que nous; deuxièmement, s'il faut faire quelque chose, adoptons la courte liste et une méthode axée sur les résultats.

Ni l'une ni l'autre de ces choses ne s'est produite. C'est ce qui est à l'origine du problème auquel nous avons été confrontés. Ensuite, la période de mise en oeuvre a été tellement étirée à cause des ententes fédérales-provinciales et du manque de clarté — je devrais laisser le CVC parler de cela —, que nous n'avons jamais été bien placés pour le faire.

Je ne suis donc pas d'accord pour dire que c'est nous qui avons demandé cela. Nous avons demandé ce qui était nécessaire, nous avons demandé l'harmonisation, et nous avons demandé le minimum et obtenu davantage que ce que nous demandions, ce qui donne peut-être du poids à l'idée qu'il est parfois préférable de ne pas obtenir ce qu'on souhaite.

Par ailleurs, je dirais qu'il y a assurément de l'engraissement à l'herbe qui se fait à l'heure actuelle. Des motifs économiques ont justifié cela, alors c'est quelque chose que nous voyons de plus en plus. En fait, il y a actuellement un écart assez important entre le coût du fourrage et celui des céréales, qui fait que nous voyons naître de nouveaux programmes. Il faut probablement deux ou trois ans pour passer à l'engraissement à l'herbe, parce que nous devons modifier nos méthodes de production, mais des motifs économiques vont nous pousser dans cette direction.

Du côté des sous-produits, il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de recherche à l'heure actuelle. Je suis dans ce domaine depuis 16 ans. Nous avons nous-mêmes effectué beaucoup de recherche. Nous utilisons beaucoup de sous-produits pour nourrir nos animaux, depuis longtemps. Il y a cependant deux ou trois choses que j'aimerais dire là-dessus.

Premièrement, il y a maintenant de nouvelles sources de financement possible, ce qui va permettre de lancer un projet de recherche majeur et très important sur les sous-produits utilisés pour nourrir les animaux, projet qui vient tout juste d'être approuvé, dans les derniers jours, alors je pense que vous allez être témoins de beaucoup de nouvelles découvertes.

Deuxièmement, nous avons mentionné, dans le cadre de notre stratégie sur les biocarburants, que nous avons présentée au comité il y a de cela plusieurs mois, que nous avons besoin d'effectuer davantage de recherche. Nous pensons qu'il y a de nouvelles variétés de céréales qui pourraient aider l'industrie de l'éthanol à produire davantage tout en nous fournissant des sous-produits dont le contenu

nutritionnel soit plus élevé. Il faut donc que nous faisons ces choses aussi.

Enfin, je dirais simplement que, s'il y avait une seule solution pour tout, nous l'aurions déjà trouvée, mais je suis plutôt d'avis qu'il faut faire une série de choses pour rendre cette industrie concurrentielle. Je pense que c'est quelque chose que nous avons souligné.

Le président: Vous pouvez faire un très bref commentaire.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: On parle de consommation. Je pense que parmi les pays qui exportent du porc, le Canada est réputé pour ses produits. Il reste qu'on se demande avec inquiétude à quel moment on récupérerait ces marchés si on les perdait.

Je voudrais également dire, pour ce qui est de la promotion du porc canadien, qu'il faudrait en effet que ce soit du porc canadien qui soit consommé, donc qu'il faudrait probablement l'étiqueter. C'est à voir.

Par ailleurs, à la *World Pork Conference*, qui s'est tenue en Chine en septembre dernier, on a pu constater qu'à l'échelle du monde, seuls les producteurs américains et les producteurs chinois faisaient de l'argent. Tous les autres le font à perte, la raison étant que les détaillants fondent les prix sur le dumping plutôt que sur les coûts de production. Les producteurs de tous ces pays ont insisté pour dire que les détaillants devraient fonder les prix sur les coûts de production.

● (1645)

[Traduction]

Le président: Merci. Je pense qu'avec ce qu'il a dit, M. Wildeman va nous faire vérifier toute la correspondance que nous avons reçue de la CCA depuis trois ans, pour vérifier si ce qu'il a dit est vrai. D'après mes souvenirs, ça l'est.

Monsieur Atamanenko.

[Français]

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci.

Monsieur Dessureault, vous avez évoqué la compétitivité du gouvernement américain et le fait qu'on devrait adopter cette approche au Canada. Évidemment, il faut être plus dur.

[Traduction]

Toute cette idée, c'est que nous ne sommes pas en compétition avec les producteurs: nous nous livrons plutôt concurrence au sein des gouvernements. Je pense que c'est une question qui se pose, et j'y réfléchis. Comment affermir notre position? Si nous le faisons, l'industrie va-t-elle nous appuyer?

C'est une question qui se pose, parce que, bien souvent, la réponse, c'est que si nous commençons à jouer dur avec les Américains, nos producteurs vont en pâtir. Néanmoins dans un rapport que nous avons publié, je pense que la dernière recommandation de Larry concernait la sécurité alimentaire, et il y en avait une sur l'approvisionnement institutionnel.

La réponse que nous obtenons chaque fois du gouvernement et du ministre, c'est que nous avons conclu ces ententes et que nous ne pouvons faire fi de ce qui nous lie, parce qu'il y a la question de l'accès équivalent; nous devons offrir un accès équivalent aux produits qui viennent de l'extérieur du pays. Il semble que c'est le cas dans tous les secteurs, et il semble qu'il en est ainsi depuis longtemps. Même avant d'être dans ce domaine, je posais la question de savoir pourquoi nous respectons toujours les règles; personne d'autre ne le fait.

Voici ma question: si le ministre et le ministère et le gouvernement décidaient de jouer dur avec les Américains dans ce cas-ci ou dans d'autres, l'industrie les appuierait-elle? Le cas échéant, quelles sont les mesures concrètes à prendre? Nous avons beaucoup discuté. Nous faisons un tour de table après l'autre, mais quelles sont les mesures concrètes qu'il faut prendre dans un avenir proche pour éviter que les gens ne fassent faillite au cours des deux ou trois mois qui viennent? Devrions-nous supprimer les frais d'inspection? S'agit-il d'injecter des fonds, et, si oui, de quelle nature, le temps d'envisager des solutions à long terme?

Je lance ça pour voir si je peux obtenir des réponses avant que mon temps soit écoulé.

Le président: À vous, monsieur McAlpine.

M. Rory McAlpine (vice-président, Relations gouvernementales et avec l'industrie, Aliments Maple Leaf inc.): Merci, monsieur le président.

Je peux peut-être dire quelque chose au sujet du premier élément, le fait de jouer dur avec les Américains. Ce qui a été dit ici, c'est qu'il y a une tendance de plus en plus importante à l'importation de viande en provenance des États-Unis. C'est assurément quelque chose que nous voyons se produire dans le secteur du porc. Le porc arrive en grandes quantités; on en décharge des semi-remorques avant les promotions de la fin de semaine. Tout à fait, il y a un risque; nous devons faire preuve de prudence dans cette relation commerciale, mais nous devons à tout le moins pouvoir nous attendre au respect de la réglementation en ce qui concerne ce produit. Je pense que si vous jetez un coup d'oeil là-dessus, vous constaterez souvent que les produits qui arrivent chez nous ne sont pas étiquetés de façon conforme à la réglementation.

L'ensemble des exigences relatives à l'étiquetage de la viande est clair. Il s'agit d'une responsabilité conjointe de l'abattoir et de l'établissement de vente au détail, mais la combinaison de renseignements figurant sur l'étiquette doit être uniforme. Nous pensons que ce n'est pas toujours le cas, et que nous devrions pouvoir nous attendre à ce que la réglementation soit respectée. Dans le contexte actuel, où la population se préoccupe de la salubrité des aliments importés, et compte tenu des problèmes avec la Chine et ainsi de suite, je ne pense pas que les détaillants souhaitent se retrouver dans la situation où ils vendent des produits qui ne sont pas étiquetés correctement et sur lesquels ne figure pas le pays d'origine, comme l'exige le règlement sur l'inspection des viandes.

Merci.

Le président: À vous, monsieur Dessureault.

[Français]

M. Michel Dessureault: Chez nous, nous travaillons beaucoup avec nos producteurs à l'étiquetage et à la traçabilité des produits canadiens. À la base d'un bon système d'étiquetage et de traçabilité, il y a l'identification du bétail à la ferme. Au Québec, depuis 2002, les producteurs ont identifié leur bétail de la naissance à l'abattage, tout bétail confondu.

Ce système existe au Canada, et il est en train de se raffermir. Il permettrait aux producteurs de bovins canadiens d'occuper une position vraiment concurrentielle dans le monde. Au Canada, nos producteurs de bovins produisent des animaux qui ont majoritairement moins de 20 mois. On sait que le Japon, dans sa position extrême, est arrivé et a exigé qu'il y ait des animaux de moins de 20 mois. Demain matin, on pourrait, au Québec, indiquer l'âge de tous les animaux qui sont commercialisés. On pourrait aussi le faire au Canada, si on le voulait.

Pour mettre cela en place, il est nécessaire d'avoir du soutien. Je peux vous dire qu'au Québec, les producteurs ont entièrement payé ce système, avec un peu d'aide du gouvernement provincial. Ils n'ont jamais reçu d'aide du gouvernement fédéral. L'aide du gouvernement fédéral est allée ailleurs. Elle existe au Canada, mais elle ne réussit pas à atteindre ses objectifs. Je souscris à un étiquetage clair, qui indique aussi la qualité canadienne.

Nos discussions englobent souvent les fameux droits compensatoires. Comment se fait-il que le gouvernement américain, lui, peut mettre en place une politique agricole de quelques dizaines de milliards de dollars sans problème dans le monde et que le Canada a des problèmes s'il donne quelques millions de dollars pour aider ses industries porcine et bovine? On peut s'asseoir autour d'une table et trouver des solutions.

C'est le même gouvernement, ce sont les mêmes organismes internationaux et c'est la même OMC. Quand a-t-on tenté une poursuite anticoncurrentielle contre les Américains pour avoir fait du *dumping* en vendant du porc au Canada à prix dérisoire? On voit cela fréquemment avec le veau. Le Québec est une plaque tournante pour le veau au Canada. Comment se fait-il qu'on importe du veau quand on en produit au Canada? On peut en importer. Bref, il n'y a pas de rigueur à nos frontières.

• (1650)

[Traduction]

Le président: Monsieur Moffet.

M. Stephen Moffett: Merci, monsieur le président.

Je trouve la question que vous posez intéressante: « Comment affermir notre position? ».

Nous avons longtemps parlé, par exemple, du fait que les agriculteurs américains ont le droit d'utiliser le carbadox, contrairement à nous. Nous n'avons pas le droit d'utiliser ce produit, mais nous jugeons salubre la viande produite aux États-Unis à l'aide du carbadox. C'est une zone grise. Nous hésitons à emprunter cette voie, parce que nous avons évidemment des produits que d'autres pays pourraient ne pas avoir. Nous respectons les règles; c'est ce que nous avons tendance à faire, au Canada, et je suis fier d'être canadien. Mais j'irais plus loin et je dirais qu'il faut vraiment que nous commençons à jouer un peu plus dur.

Plusieurs des autres intervenants ont parlé de beaucoup de droits exigibles, et du fait que nous devons faire l'effort nécessaire pour que les règles du jeu soient équitables, et que nous devons affermir notre position. Cela va nous coûter un peu d'argent, mais exiger de nous des droits que notre concurrent direct n'a pas à payer n'est pas justifié.

Nous devons affermir notre position au sujet de choses comme l'accord de libre-échange Canada-Corée. Les Américains ont en Corée un avantage dont nous ne profitons pas, et nous devons être encore plus fermes quant à certaines de ces choses. Nous devons être un peu plus fermes quant à notre accès à la Russie, par exemple. Les Américains, encore une fois, ont accès à la Russie et au libre-échange. Vous pourriez expliquer mieux que moi, mais je sais que c'est un vrai problème.

Nous devons être un peu plus fermes pour ce qui est de certaines de ces choses. Nous devons tout simplement travailler dur là-dessus.

Le président: Merci.

Pour donner suite à la question d'Alex concernant le fardeau réglementaire et ce que nous pouvons faire différemment, combien cela nous coûte-t-il, par tête de bétail? Tout est fonction du marché.

[Français]

M. Michel Dessureault: Pour ce qui est des bovins de réforme, il en coûte entre 35 \$ et 50 \$ par tête simplement pour assumer les coûts de la réglementation. Et ici, je fais abstraction de la main-d'oeuvre additionnelle impliquée.

[Traduction]

Le président: Cet exemple concerne-t-il le porc, une comparaison entre le Canada et les États-Unis?

M. Curtiss Littlejohn: Si on jette un coup d'oeil très rapide là-dessus, nous avons estimé que les frais d'inspection en usine et les droits de douane totalisent 30 millions de dollars. Il s'agit donc peut-être de 1,50 \$ ou de 2 \$ par animal.

Le président: Merci.

Monsieur St. Amand.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne l'industrie porcine, d'après les notes d'information que nous avons reçues, au cours des deux dernières années, le nombre de porcs a diminué de 800 000 au Canada. Le nombre de producteurs de porcs est-il plus ou moins le même qu'il l'était il y a deux ans?

Le président: Je veux tout simplement rappeler à tout un chacun que nous en sommes au tour de table où les intervenants n'ont que cinq minutes chacun, alors essayez de répondre brièvement et de poser des questions encore plus brèves.

M. Stephen Moffett: D'accord. Merci, monsieur le président.

Le nombre de porcs produits au Canada est en augmentation constante depuis que je suis dans le domaine, c'est-à-dire depuis les années 70. Pour la première fois au cours des quelques dernières années, le nombre de truies commence à chuter. Nous voyons cela simplement comme un effet de la situation économique, de la fluctuation du dollar, et...

M. Lloyd St. Amand: Je comprends, mais je me demande si le nombre de producteurs est demeuré constant ou s'il a diminué?

M. Stephen Moffett: Je pense que le nombre de producteurs de porcs est assurément en train de diminuer de façon spectaculaire, ce qui, encore une fois, est une tendance à long terme. Chaque fois que nous vivons une récession, nous perdons des producteurs. Il y a certains moments où nous perdons davantage de producteurs que d'animaux. Ce sont les petits producteurs qui ont tendance à abandonner le secteur, quoique ce ne soit pas toujours le cas. Il y a certainement des cas où ce sont des grandes entreprises qui ferment leurs portes.

•(1655)

M. Lloyd St. Amand: Merci.

M. Littlejohn a déjà abordé le sujet, lorsqu'il a dit que, de trois porcs produits au Canada, deux étaient exportés, d'après ce que je comprends, surtout vers les États-Unis et le Japon. Sommes-nous sur le point de percer d'autres marchés internationaux, ou y a-t-il encore beaucoup de travail à faire?

M. Jim Laws: Je suis le gars de la viande, mais pas nécessairement le spécialiste de l'exportation. D'après mes souvenirs, nous avons exporté du porc vers plus de 100 pays l'an dernier, et du bœuf, vers environ 65 pays. Ce sont quelques gros marchés qui nous ont causé certains problèmes. Lorsque, par exemple, la Roumanie est entrée dans l'Union européenne, cela a causé des problèmes. Le pays a adopté les normes européennes, et c'est un gros marché que nous avons ainsi perdu.

Nous avons mentionné — sans préciser —, que la Chine, par exemple, était un marché très important pour nous, un marché en croissance, au chapitre de la valeur de la viande que le pays achète du Canada. La Chine a décidé de resserrer ses critères d'évaluation de la viande en provenance du Canada. Elle a décidé de ne plus tolérer la présence dans la viande de ractopamine, c'est-à-dire de PayLean. Il s'agit d'un produit qui est utilisé depuis de nombreuses années aux États-Unis, et qui vient tout juste de faire son apparition au Canada, l'an dernier. Cela a causé beaucoup de problèmes aux exportateurs canadiens qui tentaient de percer ce qui pourrait être un marché très lucratif.

M. Curtiss Littlejohn: Le marché est extrêmement volatile. Il y a huit ou neuf ans, nous ne faisons pas d'exportations vers la Roumanie, puis elle est devenue notre cinquième ou sixième marché en importance, que nous avons perdu lorsque le pays est entré dans l'Union européenne. Dans le contexte des échanges mondiaux, trouver des marchés de remplacement est très difficile. Nous surveillons l'évolution des pourparlers en matière d'échanges commerciaux, parce qu'il pourrait y avoir un problème si les États-Unis obtiennent un meilleur accès que nous aux marchés de l'Union européenne, ce qui ne serait tout simplement pas équitable. Si nous voulons durcir notre position, voilà l'occasion de le faire.

M. Jim Laws: C'est assurément une constatation que nous faisons aussi. Certains abattoirs sont d'avis que ce serait de l'argent bien dépensé si des abattoirs canadiens pouvaient investir l'argent qu'il faut pour respecter les normes de l'Union européenne et accéder à ce marché. La condition, c'est que nous obtenions une bonne entente à l'OMC, qui forcerait les Européens à baisser leurs tarifs et à nous donner accès à leur marché.

M. Lloyd St. Amand: Monsieur Laws, dans votre exposé, vous avez mentionné deux ou trois choses: la bonne nouvelle au sujet de l'accélération du taux de la déduction pour amortissement, d'accord, et la bonne nouvelle au sujet de la diminution de l'impôt des sociétés. Je vois ces mesures comme un soulagement à moyen terme, et je veux être sûr que nous comprenons bien votre message. D'après ce que je comprends, à l'heure actuelle, il y a un certain nombre de producteurs de porcs à qui la diminution de l'impôt des sociétés ne va pas profiter beaucoup, parce qu'ils ne font pas de profit, et qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour faire l'acquisition de nouveaux équipements, ce qui fait que l'accélération du taux de la déduction pour amortissement ne va pas les aider non plus.

Je veux simplement savoir — pour que ce soit clair — ce qui devrait idéalement être fait au cours des deux mois qui viennent, pour venir en aide aux producteurs de porcs?

M. Jim Laws: De notre point de vue, celui du secteur de la transformation du porc... ce qui aiderait immédiatement tout le secteur de la production de la viande, ce serait l'élimination des frais d'inspection en usines. Cela serait très utile.

Du côté de la production de boeuf, il serait utile d'étendre le programme qui existe à l'heure actuelle pour admettre les coûts liés à l'élimination du matériel à risque spécifié, parce que, malheureusement, c'est une responsabilité des provinces. Les règles ne sont pas les mêmes dans toutes les provinces, et la plupart d'entre elles ne fournissent pas d'argent pour le volet élimination du MRS. Elles financent les dépenses en capital, mais pas le volet élimination, ce qui représente assurément un coût très important pour les abattoirs.

Alors ces deux choses...

Le président: Merci, monsieur St. Amand. Votre temps est écoulé.

Monsieur Storseth.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux donner suite à deux ou trois questions qui ont déjà été posées, et je vais d'abord m'adresser à M. Wildeman.

Qu'est-ce qui différencie notre industrie de l'industrie américaine? Qu'est-ce qui nous coûte beaucoup plus cher qu'à eux?

M. Brad Wildeman: En ce moment, je dirais que ce qui fait la différence, c'est la nourriture pour le bétail. La valeur du dollar a changé. Ce sont les deux choses les plus importantes. La force du dollar a eu une incidence sur les prix. Un producteur du Nebraska, par exemple, obtient 160 \$ de plus que nous par tête de bétail. La différence est entièrement attribuable au taux de change, ainsi qu'au transport, pour une part.

L'autre chose, c'est le prix de la nourriture, parce que la nourriture que nous donnons au bétail coûte un peu plus cher que le maïs. Je pourrais m'étendre là-dessus, mais je peux vous répondre brièvement en vous disant que l'explosion de la production de maïs et le fait que cette céréale est maintenant cultivée à la place de beaucoup de blé et d'orge ont propulsé les marchés internationaux à la hausse — nous ne cultivons pas de maïs; nous cultivons du blé et de l'orge dans l'Ouest. C'est ce qui fait que les prix sont maintenant déraisonnables, et, nous devons composer avec ça. Nous croyons que la situation va redevenir normale au cours de l'année qui vient ou des deux prochaines années, mais ce sont les deux facteurs importants.

• (1700)

M. Brian Storseth: Si le phénomène n'est pas attribuable aux coûts de la nourriture pour le bétail, qu'est-ce que l'industrie prévoit faire? Est-ce que la CCA a un plan, si, comme vous l'avez dit, le coût de la nourriture n'est pas simplement un phénomène qui se produit à l'heure actuelle et que les prix reviennent à la normale?

M. Brad Wildeman: Je pense que M. Miller a déjà expliqué cela en partie. Il y a différentes stratégies que nous pouvons adopter en matière d'alimentation du bétail, et il est clair que nous pouvons utiliser davantage de fourrage et changer certains des éléments de la production.

Nous travaillons également beaucoup à redéfinir notre industrie et à la repositionner, à ce que nous appelons l'atout du boeuf canadien. On travaille beaucoup à repositionner notre produit sur le marché américain grâce à l'inscription du nom du pays d'origine sur l'étiquette, et nous le faisons également ailleurs dans le monde, pour essayer de vendre le produit plus cher.

Nous sommes encore en faveur du libre-échange, alors il est certain que nous ne parlons pas de restreindre l'importation. Rappelez-vous qu'avant 2002, nous exportions huit livres de boeuf pour chaque livre que nous importions des États-Unis. Aujourd'hui, nous en exportons six. Il y a beaucoup de chemin à faire pour combler l'écart.

Nous avons parlé de durcir notre position. Je pense que la solution consiste à prendre au sérieux les pourparlers en cours depuis longtemps au sujet de l'harmonisation trinationale, et nous devons également faire ensemble notre entrée sur certains marchés internationaux et commencer à réclamer notre dû.

Mais je ne pense pas que nous soyons d'avis qu'il faut nous acharner sur les Américains. Nous pensons que les pourparlers sérieux qui sont en cours depuis plusieurs années au sujet de l'harmonisation doivent connaître leur dénouement.

M. Brian Storseth: En ce qui concerne l'harmonisation, une chose qui m'a un peu étonné, dans ce que vous avez dit aujourd'hui — et j'ai rencontré beaucoup des membres de votre organisation —, c'est ce que vous avez dit au sujet de la différence entre ce que la CCA a demandé au sujet du MRS et ce qu'elle a obtenu. Vous avez dit au président que vous avez obtenu de 35 \$ à 40 \$ par tête de bétail.

Diriez-vous que notre industrie est trop réglementée, en ce moment?

M. Brad Wildeman: Oui. Encore une fois, en ce qui concerne le MRS, nous voulions que l'interdiction soit la même qu'aux États-Unis, puisque nous avons été classés de la même façon. Pendant un instant, nous avons pensé que c'est ce qui allait arriver. Malheureusement, non seulement nous avons agi plus rapidement que les Américains, mais nous avons aussi adopté une liste beaucoup plus longue que celle qu'ils proposaient.

Ensuite, oui, c'est dans les détails que tout se joue. Le fait que nous ayons adopté cette approche globale et qu'elle ait été comprise ainsi a fait augmenter les coûts de façon considérable. Cela rend les choses très difficiles. Et une partie de cet écart de 160 \$ est attribuable à cela.

M. Brian Storseth: Je vais peut-être maintenant poser une question un peu plus générale.

Une chose à laquelle nous devons travailler à mon avis, et dont nous avons parlé un peu aujourd'hui, c'est l'ouverture de nouveaux marchés à l'échelle internationale et le fait de devenir plus concurrentiels sur la scène internationale.

La question s'adresse à qui voudra bien y répondre. Selon vous, quels sont les marchés que nous devons ouvrir le plus rapidement et qui seront les plus profitables pour ces deux industries, et quel progrès avez-vous constaté à cet égard au cours des dernières années?

Je vous laisse répondre à cette question. J'en aurais beaucoup d'autres, mais...

M. Stephen Moffett: Je peux vous répondre rapidement. J'ai parlé des marchés de la Corée et de la Russie. Je pense que ces deux marchés devraient être à notre portée, et que nous devrions probablement en faire des priorités.

Les gens de la viande peuvent peut-être approfondir la réflexion.

M. Jim Laws: Il s'agirait assurément des pays de l'Asie. Pour ce qui est de la Corée, par exemple, maintenant que les Américains ont conclu un marché, nous voulons conclure le même. Si nous ne le faisons pas, nous ne disposerons pas du même accès privilégié qu'eux.

Le Japon a également un régime de tarification et des mécanismes de protection assez stricts. Nous aimerions voir tout cela supprimé grâce à des négociations à l'OMC, ou, si cela ne se produit pas, voir entamer des négociations directes avec le Japon. C'est très important. C'est un pays très peuplé.

C'est dans cette région que nous pensons que ce serait sûrement à notre avantage.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: Quand on parle de réglementation et qu'on pense aux consommateurs qui veulent de la réglementation, on réglemente pour les protéger. En même temps, les consommateurs n'achètent pas ces produits, parce qu'ils sont trop chers. C'est ce dont on parle quand on parle de compétitivité à l'intérieur et à l'extérieur. S'il y a des règlements pour protéger les consommateurs, protégeons-les jusqu'au bout. Fixons des règles sur les normes d'importation.

M. St. Amand parlait du marché extérieur. Au Conseil canadien du porc, nous avons un consultant. Nous avons demandé une enquête à la compagnie MARCON-DDM. Nous lui avons demandé d'analyser tout le marché d'exportation et l'importance de ce marché pour le Canada, et de faire des suggestions pour le protéger. Nous pourrions vous faire parvenir les résultats de cette recherche qui a été menée par M. Jean Dumas.

• (1705)

[Traduction]

Le président: Je vous en prie. Nous aimerions obtenir un exemplaire de cela.

Monsieur Roy.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à ce que vous disiez, monsieur Vincent. En somme, nous importons de plus en plus de viande provenant des États-Unis, mais nous sommes beaucoup plus exigeants que les Américains quant à la production et à la qualité du produit. Cela signifie que nous laissons entrer au Canada des produits pour lesquels la réglementation est beaucoup moins sévère et que le consommateur est beaucoup moins protégé à cause de l'importation de ces produits.

Ai-je bien compris?

M. Jean-Guy Vincent: Oui. On ne parle pas seulement du porc, mais de tous les produits d'importation. À partir du moment où on impose des règles de protection pour le consommateur, pourquoi ne protégeons-nous pas ce même consommateur des produits importés?

M. Jean-Yves Roy: De notre côté, nous ne faisons pas cela seulement pour la consommation intérieure. Nous voulons exporter un produit de qualité qui soit reconnu sur les marchés internationaux. Par conséquent, nos exigences sont plus élevées. C'est notre message. Pendant des années, les producteurs de porcs ont bénéficié du fait que les porcs produits au Canada et au Québec étaient de qualité supérieure. Effectivement, la viande était de qualité supérieure. Aujourd'hui, bénéficie-t-on encore de cet avantage sur les marchés internationaux?

M. Jean-Guy Vincent: Oui, on a ces avantages, le produit est reconnu. Mais dans la période que l'on vit actuellement, on doit soutenir notre industrie porcine au Canada. Voilà ce que nous disons.

À la conférence mondiale en Chine, tous les pays du monde ont reconnu cet état de fait. À partir du moment où les détaillants basent leurs prix et la vente du produit sur un produit de *dumping*, comment les autres pays peuvent-ils être là? D'où l'inquiétude qu'on a au Canada et au Québec de ne plus être là quand la baisse de production arrivera, et à ce moment-là, deux pays exporteront.

M. Jean-Yves Roy: Oui, mais la tendance, à l'heure actuelle — et c'est mon inquiétude —, n'est pas à la qualité. Il faut faire attention; je ne veux pas généraliser. On vit davantage dans un marché de prix que dans un marché de qualité, présentement. Cela m'inquiète en ce sens qu'il y a une vague au Québec — et je la perçois — qui fait que les gens cherchent davantage la qualité. Mais est-ce la même chose ailleurs dans le monde? Je ne le pense pas, sauf peut-être au Japon, où la qualité est extrêmement importante, et peut-être en Europe. Mais ailleurs dans le monde, ce n'est pas vrai.

M. Jean-Guy Vincent: En ce qui a trait au volume d'exportations au Canada par rapport à la production mondiale, je pense qu'il y a beaucoup de place pour vendre nos produits canadiens dans le monde, d'où l'importance pour le gouvernement canadien de maintenir notre production à un niveau tel... Les producteurs ont beaucoup investi pour en arriver à cette production et cette qualité.

M. Jean-Yves Roy: Oui.

J'ai une question très simple à poser à M. Dessureault. Aux États-Unis, est-ce que ce sont les producteurs qui défraient les coûts d'inspection?

M. Michel Dessureault: Je n'en ai aucune idée.

M. Jean-Yves Roy: Vous n'en avez aucune idée.

Au fond, vous dites qu'on n'est pas compétitifs parce qu'on assume les coûts d'inspection, soit environ 30 millions de dollars. Je ne me souviens plus qui en a parlé. Mais les producteurs américains, eux, assument-ils les coûts d'inspection?

Une voix: Non.

M. Jean-Yves Roy: Non. Alors nos producteurs assument ces coûts chez nous? Est-ce que c'est ce que vous nous dites?

Une voix: Oui.

M. Jean-Yves Roy: D'accord. Cela répond à ma question. Je pense qu'à ce moment-là, ce serait un effort que le gouvernement pourrait faire. Si les producteurs américains n'assument pas les coûts d'inspection, je ne vois pas pourquoi les producteurs canadiens seraient obligés de le faire. C'est un peu votre demande vis-à-vis des coûts d'inspection. D'accord.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Skelton.

L'hon. Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur Littlejohn, vous avez dit dans votre exposé que la production de porc augmente rapidement aux États-Unis. Est-ce exact?

M. Curtiss Littlejohn: Pas la production, non.

L'hon. Carol Skelton: Je pensais que vous aviez dit cela. Je dois m'être trompée.

Un groupe de producteurs m'a dit l'autre jour que...

• (1710)

M. Curtiss Littlejohn: J'ai dit que le nombre de truies abattues avait augmenté.

L'hon. Carol Skelton: Je pensais que vous aviez parlé de la production de porc.

J'ai écouté ce que disait un groupe de producteurs la semaine dernière. Est-ce que la production des Américains augmente de 10 p. 100 par mois, ou est-ce que c'est 10 p. 100 par année? Quel est le chiffre?

M. Curtiss Littlejohn: Au cours des 12 derniers mois, leur production a augmenté d'environ 4 p. 100, mais, d'après les discussions que j'ai eues ce matin en m'en venant ici... les producteurs américains perdent actuellement de 20 à 22 \$ par animal, et ils commencent également à liquider leur troupeau de truies.

L'hon. Carol Skelton: D'accord.

Vous avez mentionné, monsieur Moffett, que quatre producteurs de la Saskatchewan produisent du porc pour une valeur de trois millions de dollars par année. Est-ce exact?

M. Stephen Moffett: Je peux peut-être préciser. Ce que j'ai dit, c'est que nous sommes préoccupés au sujet des limites définies pour le PCSRA et pour le programme de serres.

L'hon. Carol Skelton: D'accord, je comprends, mais soit ce sont les producteurs de porc de la Saskatchewan qui produisent pour plus de trois millions de dollars par année...

M. Stephen Moffett: Ils produisent environ les trois quarts des porcs élevés en Saskatchewan, et ils se trouvent à dépasser la limite, ce qui fait que la protection ne s'applique pas à toutes leurs opérations, évidemment.

L'hon. Carol Skelton: Combien y a-t-il de producteurs en Saskatchewan?

M. Stephen Moffett: Je ne sais pas.

L'hon. Carol Skelton: Peut-être les trois quarts... d'accord, je peux faire une estimation.

Monsieur Vincent, pourquoi les abattoirs ne sont-ils en activité que pendant un quart de travail par jour?

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: Parce que ce sont les propriétaires d'abattoirs qui décident. En tant que producteurs, nous leur demandons d'être beaucoup plus efficaces et d'avoir, justement, deux quarts de travail.

Une étude du George Morris Centre indique que M. Kevin Grier a fait une analyse des coûts d'abattage au Canada, aux États-Unis et au Québec plus particulièrement, et il recommande qu'on ait deux quarts de travail dans tous les abattoirs au Canada. C'est un fait.

[Traduction]

L'hon. Carol Skelton: J'aimerais savoir si vous pensez que l'harmonisation entre les provinces serait utile à vos industries. Pensez-vous que le fait de supprimer une bonne partie des règles provinciales donnerait un coup de main aux industries, dans l'ensemble du pays?

Le président: M. McAlpine va répondre à la question.

M. Rory McAlpine: Je ne peux vous dire quelque chose qu'au sujet de la main-d'oeuvre. C'est sûr qu'une entreprise comme la nôtre, qui a des activités dans différentes provinces, est assujettie à différentes réglementations en ce qui concerne la main-d'oeuvre, et le fait de se conformer à ces différentes réglementations entraîne des coûts.

L'autre chose dont je pourrais parler, dans l'immédiat, c'est la pénurie de main-d'oeuvre. Le programme pour les travailleurs étrangers est devenu extrêmement important pour l'industrie de la transformation de la viande, mais nous devons composer avec le fait qu'il est appliqué différemment dans chacune des provinces. C'est un programme national, mais chacune des provinces établit des règles légèrement différentes, surtout en ce qui a trait aux travailleurs non qualifiés. Essayer de trouver un moyen d'obtenir rapidement les autorisations nécessaires pour faire venir des travailleurs dans chacune des provinces a été une grande source de frustration.

L'Alberta, en particulier, pose problème. L'arriéré est énorme dans cette province.

Le président: À vous, monsieur Moffett.

M. Stephen Moffett: Nous avons beaucoup parlé tout à l'heure de l'harmonisation de la réglementation, et ainsi de suite. La plupart du temps, nous parlons d'une harmonisation avec d'autres pays, avec nos concurrents, mais je dirais que, pour notre part, ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est d'essayer de normaliser la situation dans les différentes provinces. L'une des raisons pour lesquelles nous voulons obtenir la création de ce genre de programme par le gouvernement fédéral le plus rapidement possible, c'est que cela permet à tous les producteurs de s'y inscrire.

Le problème tient un peu au fait que certaines provinces sont un peu plus en mesure que les autres de soutenir leurs producteurs. Il est clair que, du point de vue des programmes gouvernementaux, l'harmonisation est un enjeu important à nos yeux.

Le président: Quelqu'un d'autre veut dire quelque chose là-dessus?

À vous, Brad.

M. Brad Wildeman: Je dirais seulement rapidement que ces usines qui font l'objet d'inspections provinciales... Évidemment, « réglementation » est un grand mot, et j'imagine que ça dépend de la partie de la réglementation que vous parlez d'harmoniser. Je sais cependant que, en ce qui concerne l'ESB, les usines régies par les provinces ont joué un rôle très important. Elles servent un autre segment de l'industrie, et elles nous ont donné un bon coup de main, pour ce qui est des vaches de réforme.

C'est sûr que lorsque la réglementation est différente d'une province à l'autre dans d'autres domaines — et nous sommes en train d'en parler en ce moment en ce qui concerne le matériel à risque élevé —, il peut y avoir d'énormes pressions indues sur certaines de ces petites usines. Nous avons été témoins de la fermeture d'un certain nombre de ces petites usines parce que la réglementation diffère d'une province à l'autre.

Le président: Merci, monsieur Skelton.

Monsieur Regan, c'est à vous.

• (1715)

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Je disais à quelqu'un tout à l'heure que ma circonscription, Halifax-Ouest, est surtout constituée de banlieues, mais on y trouve aussi quelques petits villages de pêcheurs. Mais la chose que les gens ont en commun là-bas, et qu'ils ont en commun avec le reste d'entre nous, c'est qu'ils aiment manger. Ils aiment manger de la nourriture qui est une bonne source de protéines, entre autres du bon porc et du bon boeuf, évidemment. À mon avis, la plupart d'entre eux font davantage confiance aux produits canadiens qui respectent les normes canadiennes à plusieurs égards. C'est quelque chose d'important aux yeux des gens

Toute cette question devrait préoccuper l'ensemble des Canadiens. Tout comme la force du dollar — dans le cas qui nous occupe, ce n'est pas que la force du dollar, puisque le prix des céréales est évidemment un élément très important du problème — cause du tort à beaucoup d'industries, comme nous l'avons entendu, et je peux vous dire que l'industrie de la pêche en pâtit aussi, tout comme les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière, et ainsi de suite, dans ma province et dans l'ensemble du pays.

Permettez-moi de vous poser une question au sujet de ce que vous proposez. Je pense que vous avez parlé d'un nouveau programme, et j'aimerais avoir une idée plus précise de ce que ce nouveau programme va coûter à long terme, selon vous. Lorsque vous parlez, par exemple, d'un programme de prêt, il est évident que vous souhaitez que celui-ci ne puisse pas faire l'objet de droits compensateurs. Vous voulez éviter que les Américains disent qu'il s'agit d'une subvention. Si nous créons un programme de prêts, comment les agriculteurs vont-ils rembourser les prêts, eux qui ont déjà de la difficulté à rembourser certaines dettes? Et, à mesure que les choses avancent, combien ce programme va-t-il coûter par année selon vous?

M. Stephen Moffett: La réponse à la première question — il s'agit d'une question qui revient très souvent, à laquelle je pense qu'il est important que nous répondions —, c'est que vous avez raison, nous avons demandé la création d'un programme de prêt plutôt que d'un quelconque paiement spécial, et, essentiellement, nous l'avons fait à cause des préoccupations au sujet des droits compensateurs. Je suis moi-même producteur, je vis la même situation stressante que tout le monde, et j'aimerais beaucoup mieux que vous me signiez un chèque que je n'aurai pas à rembourser. Cela dit, à cause des problèmes liés aux droits compensateurs, nous, au Conseil du porc — nous travaillons très dur là-dessus —, jugeons qu'il s'agit de la seule façon viable d'offrir aux producteurs les liquidités dont ils ont besoin.

Vous avez tout à fait raison. Les producteurs disent souvent: non, ne me prêtez pas d'argent, cela ne revient qu'à inscrire une dette à mon bilan financier, mais n'oubliez pas, vous allez faire inscrire cette dette à mon bilan financier, mais vous allez aussi me donner l'argent, et je vais le prendre pour payer mes factures de nourriture pour mes animaux. À l'heure actuelle, beaucoup de producteurs en sont au point où nous pensons que, d'ici deux semaines... Il y a des producteurs qui n'ont plus d'argent pour acheter de la nourriture pour leurs animaux. Un gars de la province m'a appelé pour me dire qu'il connaît un producteur qui n'est plus capable d'acheter la nourriture dont il a besoin pour ses animaux. Certains d'entre nous songeons à nous cotiser pour lui en procurer un peu, mais il est évident que nous ne pouvons le faire vivre.

Voilà le problème. Il faut que nous donnions de l'argent à ce gars pour qu'il puisse se procurer de la nourriture pour ses animaux et payer ses employés, de façon à continuer de fonctionner. Cela dit, dans six mois, si les prix chutent et qu'il faut évidemment qu'il rembourse cet argent... Même si on ne lui a pas donné cet argent, il

doit quand même veiller à la facture, et dans six mois, il devra encore la payer. Ainsi, du point de vue de son bilan financier, on ne l'aide pas, on ne rend pas sa situation pire, on ne fait que lui donner davantage de liquidités. On ne fait que lui donner davantage de liquidités et lui permettre d'acheter de la nourriture pour ses cochons et continuer d'exploiter son entreprise.

M. Brad Wildeman: C'est une question difficile, parce que tout est relatif. Mais si on jette un coup d'oeil là-dessus... et nous avons essayé de faire une estimation à partir du coût maximal. Nous pensons qu'il y a environ 500 millions de vaches au Canada, et que si tous les producteurs prennent l'argent, cela représente environ 500 millions de dollars. Compte tenu du fait qu'il y a environ autant de bovins d'engraissement au pays, et si nous faisons le calcul à partir de ce que nous demandons, c'est-à-dire environ 150 \$ par tête de bétail, c'est probablement 750 millions de dollars. Il s'agit donc de 1,25 milliard de dollars au total.

Cependant, nous estimons qu'une proportion relativement faible des producteurs demanderaient de recevoir cet argent, probablement 50 p. 100 d'entre eux ou moins. Le coût total serait donc moins élevé que le chiffre que je vous ai donné. Par ailleurs, une bonne partie de cet argent est de l'argent que les producteurs s'attendent à obtenir dans le cadre de programmes, de programmes existants, des programmes de gestion des risques des entreprises, qui prennent simplement trop de temps à administrer. Ils sont donc susceptibles de recevoir une bonne part de cet argent de toute façon. Il s'agit de verser l'argent maintenant, au moment où il peut être utile, de façon à permettre aux producteurs de prendre des décisions rationnelles concernant l'avenir.

Le président: Vous avez fait le calcul pour l'industrie bovine, mais quel serait le coût total pour l'industrie porcine?

• (1720)

M. Stephen Moffett: On nous a posé cette question, et je ne suis pas sûr que nous connaissons la réponse exacte, mais nous pensons que le coût total est probablement du même ordre. Nous savons que l'industrie porcine subira des pertes d'environ 700 millions de dollars en 2007, et le PCSRA couvrirait environ le tiers de ses pertes, ce qui fait qu'il y a donc un manque à gagner d'environ les deux tiers de la somme. Si nous étendons le calcul à 2008, le montant est plus élevé.

Je ne suis pas sûr, James, mais c'est entre un demi-milliard de dollars et un milliard de dollars. Je pense que ce serait un milliard de dollars au maximum. Nous sommes convaincus que ce serait moins que cela.

Le président: Monsieur Lauzon.

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue, messieurs. Je suis heureux que vous ayez pris le temps de venir ici aujourd'hui, malgré le fait, d'après ce que j'ai compris, que vous avez eu peu de temps pour vous préparer.

L'une des choses auxquelles M. Wildeman a fait allusion, je pense, et je crois, dans toutes vos conversations... Il semble que nous avons parlé du PCSRA, et, en ce moment, comme vous l'avez dit, le programme ne permet pas toujours de répondre aux besoins assez rapidement. Il y a des lacunes évidentes dans le PCSRA. C'est le message qui est passé pendant l'épisode de l'ESB, pendant les différents épisodes où nous avons connu des problèmes au fil des ans.

Le ministre de l'Agriculture — comme son prédécesseur —, tente de régler le problème à l'aide du programme Cultivons l'avenir, que vous connaissez tous, j'imagine.

Ce que j'aimerais savoir, c'est... Nous sommes confrontés à ce problème en ce moment, et nous devons le régler dès maintenant, cela ne fait aucun doute, mais dans cinq ans, si nous nous tournons vers l'avenir — et nous avons mis sur pied le programme Cultivons l'avenir et remonté la pente, et j'espère que vous avez connu quelques bonnes années — pensez-vous que le programme Cultivons l'avenir pourrait permettre d'appliquer des solutions plus rapidement?

M. Brad Wildeman: Je ne suis pas administrateur, mais je voudrais dire que je pense que c'est possible. Je pense que les bases du programme sont réalistes, et je pense qu'il y a quelque chose à faire avec ce programme.

En ce moment, il ne répond pas aux besoins, pour être tout à fait franc. Je pense que la principale raison de cela est en partie que, à tout le moins pour ce qui concerne l'élevage de bovins, nous avons travaillé au programme pour essayer d'y inclure ces autres catastrophes, et cela n'a pas très bien fonctionné au départ. Ça a rendu le programme confus. Les versements se sont faits moins rapidement à cause de cela.

Ensuite, les représentants de ce programme s'occupent d'un budget. Il est très difficile de faire des calculs, quels qu'ils soient, lorsqu'il est question de régler un problème lié à l'agriculture. Nous avons donc été très frustrés, par exemple, de la façon dont ils essaient d'estimer la valeur commerciale d'un animal donné. En ce moment, par exemple, au moment où nous envisageons des avances de fonds temporaires, ils utilisent les valeurs de l'an dernier pour ce qui est des bovins. Eh bien, tout simplement, ils surestiment probablement la valeur d'un tiers, ce qui ne justifie pas de paiements. C'est ce qui est à l'origine de la frustration.

La structure de base du programme pourrait fonctionner. Dans notre document, nous parlons des choses qu'il faut faire pour qu'il fonctionne. Je pense que, si nous travaillons ensemble, nous pouvons faire en sorte que le programme fonctionne. Mais il faut qu'il soit doté d'une certaine souplesse, ce que nous n'avons pas encore vu.

M. Guy Lauzon: Eh bien, voilà. Il s'agit d'un cadre, et ce que nous espérons, c'est d'obtenir... C'est ce que le ministre espère. C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle, nous stabilisons cela, de façon à ce que l'aide arrive un peu plus rapidement si nous sommes confrontés à une nouvelle crise, dans deux, trois ou quatre ans.

Monsieur Laws.

Le président: Je pense que MM. Laws et Dessureault veulent intervenir.

M. Jim Laws: En ce qui concerne le long terme, nous avons déjà formulé ces observations pendant les discussions sur le cadre stratégique pour l'agriculture... Si vous jetez de nouveau un coup d'oeil là-dessus, vous constaterez que la majeure partie de l'argent qu'Agriculture Canada dépense est consacrée à la gestion des risques des entreprises et au soutien du revenu agricole.

Mais nous devons être de meilleurs stratèges dans l'avenir et envisager d'autres programmes qui profiteront à l'ensemble du secteur agroalimentaire. En même temps, il ne faut pas cesser, peut-être, de procéder à certains rajustements au sein de l'industrie. Nous pensons qu'il devrait y avoir de l'argent pour certaines choses qui s'appliquent à tout le monde, comme West Hawk Lake ou les frais d'inspection. Cela ne fait assurément pas partie du programme Cultivons l'avenir. Il semble que le secteur de la transformation des aliments ait été écarté de ces discussions.

[Français]

Le président: Monsieur Dessureault.

M. Michel Dessureault: Selon moi, un programme de la teneur du PCSRA ne donnera jamais à la ferme ce qui est nécessaire. Un programme basé sur les marges des entreprises ne peut pas réagir dans des périodes difficiles, car le coût des intrants, des fertilisants, de l'énergie et de l'alimentation ainsi que la valeur du dollar sont toujours en cause en cas de crise.

Lorsqu'on travaille à un programme sur les marges, on est totalement déconnecté de ce qui se passe à la ferme. Dans cinq ans, les producteurs reviendront encore dire que le programme ne fait pas l'affaire. Il fera l'affaire l'année où il y aura de grandes marges. Par contre, quand il y a de grandes marges, on n'a pas besoin d'un programme d'aide.

Selon nous, il faut des programmes qui tiennent réellement compte des coûts de production. Avec un lien direct avec les coûts de production, comme cela vient de se passer en Alberta, on sera peut-être en mesure de réagir en période de crise.

● (1725)

Le président: Merci.

[Traduction]

Votre temps est écoulé, monsieur Lauzon.

Il nous reste un peu de temps. Je vais donner à chacun des partis d'opposition la possibilité de poser une dernière question.

Monsieur Steckle.

Soyez concis et précis, s'il vous plaît, Paul.

M. Paul Steckle: Rapidement et droit au but, nous avons une petite discussion ici, parce que nous avons besoin d'avoir quelque chose devant nous. À la fin de la présente réunion, nous devons savoir ce que vous attendez réellement de nous.

Je crois que, à long terme, à moins que nous, comme pays, comme nation, adoptions une stratégie nationale en matière d'approvisionnement alimentaire, à moins que nous, gouvernements de toutes allégeances, admettions le principe selon lequel nous croyons en la sécurité de notre système d'approvisionnement alimentaire tout autant que nous avons foi dans notre politique de défense nationale... Si nous n'en arrivons jamais là, nous ne soutiendrons jamais l'agriculture, parce que nous pouvons importer des produits agricoles. Vous savez, et nous savons tous, que nous pouvons importer tous les produits agricoles que nous voulons, et probablement à moins cher qu'il ne nous en coûte pour les cultiver.

Ainsi, soit nous élaborons une stratégie, soit nous importons. Il y a un choix à faire, et je pense qu'il faut le faire maintenant.

Le président: Merci.

Monsieur Littlejohn.

M. Curtiss Littlejohn: Je pense que nous pouvons concurrencer n'importe qui dans le monde, si les règles du jeu sont les mêmes pour tous. Mais vous avez posé la question de savoir ce que nous voulons et vous voulez une réponse simple. L'industrie de la viande rouge a besoin d'argent d'ici Noël.

Le président: J'ai écrit au Père Noël.

Monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: On est encore revenus au fameux PCSRA.

Monsieur Vincent, dans le document de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, vous avez évoqué les changements qui devraient être apportés au PCSRA pour qu'il fonctionne.

Vous avez sûrement pris connaissance des changements au PCSRA dans le nouveau Cadre stratégique agricole, le CSA, c'est-à-dire *Cultivons l'avenir*. À votre avis, ce qui est proposé par le gouvernement est-il suffisant pour répondre aux demandes qu'on a actuellement? Ces changements au PCSRA régleront-ils les problèmes?

M. Dessureault disait que c'est actuellement basé sur les marges et qu'on ne tient pas compte des coûts de production. Selon vous, avez-vous été entendus par le gouvernement, à la suite de cette demande?

M. Jean-Guy Vincent: Je pense qu'il y a beaucoup d'améliorations à apporter, parce que cela ne répond pas nécessairement aux souhaits des producteurs. Je pense qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Comme M. Dessureault le disait plus tôt, il faut des programmes qui tiennent compte de ce qui se passe sur la ferme et des coûts de production qui évoluent, et qui ne soient pas basés sur des marges. À cause de la façon dont c'est fait, des écarts se produisent et, au bout du compte, on n'a plus rien. C'est la situation actuelle.

Ces programmes doivent être grandement améliorés.

[Traduction]

Le président: Monsieur Moffett.

M. Stephen Moffett: Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Jean-Guy a dit ce qu'il fallait dire. Nous sommes entièrement d'accord avec ce qu'il a dit.

Le PCSRA présente beaucoup d'avantages, et c'est un programme qui a été utile, mais il ne peut permettre de régler ce genre de crise. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé des modifications. Certaines d'entre elles ne coûteraient pas très cher, mais elles auraient des répercussions importantes.

À part cela, nous avons demandé une certaine injection d'argent, qui doit se faire avant Noël, comme Curtiss l'a dit.

Le président: Monsieur Atamanenko.

M. Alex Atamanenko: Monsieur Wildeman, au sujet de l'harmonisation, nous pouvons soit abaisser nos normes et continuer d'importer du boeuf, soit les relever, ce qui pose évidemment des problèmes. Quelle serait la meilleure chose à faire?

Ensuite, en ce qui concerne l'industrie porcine et l'industrie bovine, nous avons mentionné le fait que nous avons besoin d'aide d'ici Noël. Si nous supprimions les frais d'inspection, consentions des prêts garantis immédiatement et fournissions de l'argent aux entreprises de transformation pour l'élimination, est-ce que cela serait utile à court terme?

• (1730)

Le président: Messieurs.

M. Brad Wildeman: En ce qui concerne votre première question, nous pensons qu'on ne va aider personne en abaissant les normes ou en imposant davantage de restrictions à l'importation. En réalité, l'industrie bovine dirait que nos normes n'ont pas été abaissées, et que la viande qui entre au pays... Il y a des problèmes d'étiquetage et d'autres problèmes que le CVC doit régler, mais ce n'est pas ça la question.

À mon avis, votre liste est presque complète. J'ajouterais que, si nous ne livrons pas les programmes de gestion des risques des entreprises et n'apportons pas les modifications que nous recommandons d'apporter dans notre document, cela ne va malheureusement pas régler le problème.

De l'argent versé immédiatement, c'est une bonne chose, mais nous devons également apporter des changements au programme. Nous pourrions ensuite prendre le temps de corriger le programme, alors versons l'argent et corrigeons ensuite le programme.

Le président: Monsieur Littlejohn.

M. Curtiss Littlejohn: Je pense que vous mettez dans le mille: nous avons besoin d'une solution à court terme. Obtenir la suppression des frais que nos partenaires de la transformation doivent payer serait extraordinaire. Des prêts garantis dans le cadre des programmes de prêts visant l'industrie porcine et l'industrie bovine donneraient aux gars quelque chose à présenter à leurs banquiers.

Je pense que vous avez fait un lapsus et que vous vouliez dire de l'argent pour les producteurs, et non de l'argent pour les entreprises de transformation.

M. Alex Atamanenko: Non, ils parlaient de l'élimination.

M. Curtiss Littlejohn: Vous avez fait un lapsus: de l'argent pour les producteurs.

M. Alex Atamanenko: Oui.

Le président: Merci, Alex.

J'ai deux ou trois questions à poser. Je fais valoir mes prérogatives de président.

Premièrement, il y a au Canada des moratoires sur l'expansion de l'industrie porcine. Je crois qu'il y en a un au Québec, et un au Manitoba. Un producteur m'a dit que ces moratoires avaient rendu les producteurs furieux au départ, mais qu'ils se disent maintenant reconnaissants, dans un sens, parce qu'ils n'ont pas pris d'expansion, ce qui leur aurait fait perdre de l'argent.

Est-ce que cela a affecté le secteur? Est-ce la raison pour laquelle les stocks diminuent en ce moment dans le secteur de l'élevage porcin?

Deuxièmement, est-ce que cela rend nos usines d'élevage de porcs moins concurrentielles?

M. Stephen Moffett: Jean-Guy est probablement davantage au courant que moi, en ce qui concerne le moratoire au Québec, mais je pense que c'est terminé. Il est maintenant possible de construire de nouvelles porcheries au Québec.

Je ne suis pas tout à fait au courant de la situation en ce qui concerne le moratoire au Manitoba, mais il ne fait aucun doute que c'est un véritable problème, du point de vue de la concurrence. Nous sommes confrontés à de plus en plus de restrictions quant aux endroits où nous avons le droit de construire, quant à ce que nous devons faire, et, du point de vue de l'environnement, quant à ce que nous devons mettre en place. Une partie de cela est juste, et une partie aussi est probablement même nécessaire, mais, encore une fois, nous en revenons à la question de l'harmonisation.

À mon sens, les agriculteurs sont les gardiens des terres, et ils veulent bien agir, mais il faut que les restrictions soient raisonnables et que les coûts permettent de demeurer concurrentiels. Ainsi, la capacité de choisir l'endroit où l'on construit une porcherie est un facteur dont il faut réellement tenir compte, du point de vue de la compétitivité.

Le président: Monsieur Laws.

M. Jim Laws: Il ne s'agit pas d'une restriction pour nous. Nous avons accès à suffisamment d'animaux vivants. Il y en a encore beaucoup qui sont destinés à l'exportation vers les États-Unis.

Le président: Monsieur Vincent.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: Je m'excuse, mais je n'ai pas bien compris la question.

M. Jean-Yves Roy: Il parle du moratoire sur la construction des porcheries. Il voulait savoir quel impact cela avait sur l'industrie à l'heure actuelle.

M. Jean-Guy Vincent: Le moratoire a eu lieu en 2002, si ma mémoire est bonne. Finalement, ce qui fait un moratoire sur la production, ce sont les coûts et les prix qu'on reçoit actuellement. D'abord, en 2005, la maladie a causé une décroissance de la production au Québec. Les vaccins ont amélioré la situation, mais on pense que si aucune mesure n'est prise pour l'an prochain, beaucoup de producteurs partiront. Comme il s'agit de fermes familiales, elles videront les rangs de nos campagnes. Si on veut maintenir une activité dans nos campagnes, c'est avec les producteurs et la production de porcs, de bovins, bref de toutes les productions, qu'il faut le faire. Il est important que le Canada maintienne une activité agricole dans nos secteurs ruraux.

[Traduction]

Le président: Madame Hansen, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Nathalie Hansen (relations publiques et gouvernementales, Service des communications, Fédération des producteurs de porcs du Québec): Non, merci.

Le président: Monsieur Laws.

M. Jim Laws: Petite précision à l'intention de mon honorable collègue, M. Curtiss Littlejohn, nous ne représentons pas l'industrie de l'abattage. En fait, nous espérons que l'argent irait aux usines d'équarrissage. Elles ont besoin de cet argent pour l'élimination du matériel à risque spécifié. Voilà qui réglerait toute l'affaire.

Le président: J'ai une dernière question. Je vais vous demander d'y répondre par écrit, puisque le temps dont nous disposons est écoulé.

Nous parlons de compétitivité. J'ai déjà posé la question de savoir de quelle aide vous avez besoin. Nous avons parlé de certains des enjeux liés à la compétitivité, mais nous ne les avons pas replacés dans le contexte général. Vous parlez d'une différence de 160 \$, à la base, entre les prix d'un bouvillon gras au Canada et aux États-Unis. Il y a les 35 \$ ou 40 \$ que nous perdons à l'abattage en raison de la réglementation. Il y a l'élimination du MRS et les coûts qui y sont liés, au chapitre de la valeur des produits perdus, lorsque nous gardons ces crédits au sein de la chaîne d'abattage.

Il y a la question de l'augmentation des coûts, et cela s'applique aux porcs. Les colonies huttériennes de ma région, au Manitoba, transportent maintenant leurs porcs en Iowa pour les y nourrir. Ils louent des porcheries et transportent leurs porcelets là-bas, leurs porcelets sevrés. Certains gars de notre région transportent également leurs bovins au sud de la frontière pour les y nourrir. C'est moins cher en Iowa qu'ici.

Je veux me faire une idée exacte du coût. Je ne m'attends pas à ce que vous me répondiez tout de suite. Si vous pouviez répondre par écrit, j'en serais très heureux.

Je vous remercie tous d'être venus témoigner. Nous allons rédiger un rapport et le déposer devant la Chambre des communes. Je pense que nous avons eu une très bonne discussion. J'espère que nos analystes auront le temps de résumer tout cela rapidement. Nous allons trouver le temps d'en parler et prévoir une réunion de plus, s'il le faut.

Là-dessus, je suis prêt à recevoir une motion d'ajournement.

● (1735)

M. Guy Lauzon: J'en fais la proposition.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.